

blanches. En ce moment, il s'agit d'examiner ce que vaut le grand empire chinois au point de vue de la psychologie ethnique.

Comme celles de la plupart des autres peuples, les origines chinoises sont très imparfaitement connues. Mais il n'y a point ici à supposer l'intervention d'initiateurs étrangers : il s'agit bien d'une civilisation née d'elle-même en plein habitat mongolique et dont l'œuvre, quelque jugement qu'on en puisse porter, est du moins originale et n'a fait aux autres races aucun emprunt notable : elle en est donc d'autant plus précieuse pour notre étude.

Sans pouvoir soutenir la comparaison avec la chronologie égyptienne, celle de la Chine est pourtant d'une durée fort respectable, puisque *Hoang-ti*, le premier souverain historique, vivait l'an 2698 avant notre ère, ce qui suppose, avant lui, une Chine déjà de longue date civilisée. Même en ne faisant naître la monarchie des Célestes qu'à partir du règne de *Hoang-ti*, on obtient encore une durée totale de plus de 4.500 ans, laps de temps relativement énorme, pendant lequel un peuple de race sensiblement homogène a été soumis à une discipline sociale, à peu près immuable. Comme le fait déjà remarquer l'auteur d'une ancienne et précieuse étude sur la Chine, une telle durée est plus que suffisante pour modeler nettement un type national et lui inculquer des habitudes, qui deviennent une seconde nature¹. Cette seconde nature aurait même d'autant plus de facilités pour se consolider que, s'il faut s'en rapporter à la tradition indigène, l'imposante masse actuelle de la population chinoise serait seulement la postérité d'une pauvre et petite horde de primitifs, d'abord errante au pied des montagnes qui séparent le Thibet de la Chine. Ces ancêtres avaient commencé par être au dernier degré de la sauvagerie, à tel point que même ils igno-

1. Abbé Grosier, *Description générale de la Chine*, t. II, p. 358.

raient l'usage du feu, c'est-à-dire étaient inférieurs aux Australiens et aux Bochimans. Comme ces derniers enfin, ils vivaient surtout de racines et d'insectes¹. Ces progéniteurs grossiers, que la tradition chinoise n'essaie point d'embellir, s'appellent, en Chine, « les cent familles aux cheveux noirs », et leurs descendants se considèrent encore comme parents. Par « familles », il faut entendre ici des clans familiaux et même des clans exogamiques, puisque, de nos jours encore, en Chine, un homme et une femme portant le même nom ne se peuvent marier², survivance manifeste de la primitive famille utérine; car, en Chine, tout se conserve et tout se superpose. Mais c'est uniquement par respect pour les vieilles coutumes, que l'on a laissé subsister ce débris d'exogamie; car la famille paternelle est pleinement en vigueur et, dans la maison, la femme n'est, suivant un dicton chinois, « qu'une ombre et un écho ».

On ne raffine pas non plus sur la sainteté du mariage. La jeune fille est mariée ou plutôt vendue à un mari quelconque et elle doit s'en trouver extrêmement heureuse; que l'époux soit beau ou laid, vieux ou jeune, etc. Selon la morale chinoise, une fille ne saurait, dans cette affaire qui la touche pourtant de fort près, manifester une préférence quelconque sans violer les lois de la pudeur³. Ce mari imposé, la femme ne l'adorera jamais assez. Meurt-il? sa veuve s'illustre en se suicidant en grande pompe et on l'en récompense en plaçant dans un temple des tablettes d'honneur, qui conservent le souvenir de cette belle action⁴. Mais la réciproque n'est pas de mise: les veufs ne se hâtent point de rejoindre leurs femmes dans la mort, et, même de leur vivant, il leur est loisible de leur adjoindre des « petites femmes », légale-

1. Prichard, *Hist. nat. homme primitif*, t. I, p. 309.

2. Sinibaldo de Mas, *la Chine et les Puissances chrétiennes* t. I, p. 42.

3. Milne, *Vie réelle en Chine*, p. 159.

4. Wake, t. II, p. 56.

ment inférieures à la matrone légitime, à tel point que celle-ci est réputée la mère de leurs enfants. C'est encore là un de ces arrangements imaginés pour concilier les contraires. Dans le cas spécial qui nous occupe, la conciliation porte sur la monogamie et la polygamie. Le législateur chinois a eu recours à ce qu'on pourrait appeler, suivant une expression italienne, et, dans ce cas avec une particulière justesse, un *connubio*; la monogamie existe en droit, et il est entendu que le fait polygamique ne l'altère en rien. La femme chinoise, qui évidemment n'abuse point du raisonnement, s'accommode, paraît-il, très bien de ce compromis légal. On voit même des femmes, qui le perfectionnent, et trouvent bon que leurs maris aient « des petites femmes » dans les villes éloignées où leurs affaires les obligent à séjourner régulièrement¹. Les « gonds de la coutume », comme dit Montaigne, ne sont évidemment pas les mêmes en Chine et en Europe; mais, en tout pays, il n'est rien que cette coutume ne puisse faire admettre, quand elle est suffisamment invétérée. Celle des Chinois manque peut-être de délicatesse; elle réduit l'amour conjugal à sa plus simple expression; mais elle a deux grands avantages, l'un social, l'autre moral: d'abord, de supprimer la bâtardise; puis de rétrécir notablement le large terrain vague, que chez nous on laisse à l'hypocrisie et au mensonge.

Ces mœurs ne se modifieront pas aisément; pourtant, dans les villes commerciales du littoral, l'incessant contact avec les étrangers a déjà suscité, dans certains cerveaux féminins, un levain de rébellion, mais de rébellion passive. Des jeunes filles chinoises auraient fondé une société, dont les membres jurent de se suicider au cas où leurs parents voudraient les marier sans leur consentement.

1. Milne, *loc. cit.*, p. 161

II. — LA SENSUALITÉ CHINOISE

A peine est-il besoin de dire qu'en Chine, comme ailleurs, la polygamie, la vraie, la polygamie légale, n'est le partage que des riches. Mais ces riches ont leurs spéciales exigences ; ils veulent des concubines ou « petites femmes » spécialement dressées pour leurs plaisirs, et des intermédiaires obligeants se chargent de les leur fournir. Dans ce but, ces commerçants pleins de prévenance élèvent des jeunes filles, mais en leur donnant une éducation artistique. Ils leur font apprendre à peindre, à chanter, à jouer des instruments, puis les vendent fort cher à qui les peut payer¹. Car les Chinois, à en croire de nombreux témoignages, sont fort dissolus ; ils ne connaissent guère que l'amour sensuel, mais ils y raffinent et y ont introduit des procédés savants, que les autres races n'ont pas inventés et que je n'ai pas à décrire ici. On sait aussi, et cela est connexe, que les écarts génésiques leur sont très familiers.

A bord des jonques, nous dit-on, on peut souvent trouver Sodome et Gomorrhe². En fait, l'amour contre nature est fort répandu en Chine, surtout parmi les grands, et il existe même à son usage des maisons de prostitution³. C'est un genre de débauche, qui est admis, et les jeunes hommes, faisant métier de mignons, ne se cachent pas plus que ne le font chez nous les femmes galantes de bas étage (Dr Collignon). Mais, après tout, ces vices existent, plus ou moins répandus, dans toutes les races humaines : ce n'est pas pour rien que l'homme a eu des progéniteurs simiens.

Pour compléter cette très brève esquisse de la sensualité chinoise, je citerai un trait spécial d'imagination

1. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. I, p. 41.

2. H. Russel Killough, *Seize mille lieues*, etc., t. I, p. 259.

3. Timkowski, *Hist. univ. voy.*, vol. XXXIII, p. 314.

lubrique, que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Je veux parler du rapport imaginaire, que les Chinois ont créé de toutes pièces entre la petitesse du pied féminin et certaines conformations, à leurs yeux désirables, des organes sexuels de la femme. Aussi dans leur opinion, c'est, pour une femme, un acte extrêmement immodeste que de montrer à un homme son petit pied savamment déformé. Même parler de ce pied est inconvenant et il est entendu que, dans leurs peintures, les artistes doivent toujours cacher les pieds féminins sous les vêtements. Enfin, les vieux débauchés chinois collectionnent des petits souliers¹ de femme et ne peuvent sans émoi sensuel contempler leurs collections.

Ces hommes, si enclins à la débauche, professent néanmoins la plus grande estime pour la chasteté, bien entendu pour celle qu'ils prétendent imposer à leurs femmes, bien qu'en vertu de la communauté de race la femme chinoise doive aussi être sujette aux mêmes ardeurs érotiques que l'homme.

Une légende chinoise se distingue même, au milieu des nombreuses légendes d'immaculées conceptions existant dans le monde, par le rôle glorieux qu'elle fait jouer à la chasteté poussée à l'extrême. Il s'agit d'une époque évidemment antérieure à toute chronologie, où il n'y avait encore sur la terre qu'un seul homme et une seule femme. L'homme, amoureux peut-être, mais surtout raisonneur et pénétré de la grave responsabilité qui pesait sur le couple unique, pressait sa compagne de concourir avec lui à la reproduction de leur espèce; mais, inébranlable dans son parti pris de rester chaste quand même, celle-ci refusait de sacrifier sa virginité, fût-ce pour peupler la terre. Les dieux, qui, d'en haut, suivaient le débat avec admiration, arrangèrent tout, en dotant le premier couple d'un mode supérieur de fécondation, qui sauvegardait la pureté sans sacrifier l'indis-

1. Wilhem Stricker, *Archiv für Anthropologie*, 1870.

pensable maternité. Ils allumèrent dans les yeux de l'homme une flamme si intense et dotèrent ceux de la femme d'une réceptivité si pénétrante et si radiante que le seul regard viril suffit à déterminer la conception immaculée : le genre humain tout entier descendrait donc d'une vierge ¹.

On raconte, que, dans les dernières années de sa vie, A. Comte avait prédit qu'un jour, encore bien éloigné, une humanité future, beaucoup plus angélique que la nôtre, en arriverait à se reproduire par ce même procédé presque immatériel, que les Chinois ont placé à l'origine du genre humain, et dont l'idée, en effet, peut bien remonter à l'époque très primitive où l'homme, encore mal dégagé de la bête, ne réussissait à concevoir ni la mort ni la naissance.

III. — L'ESTHÉTIQUE CHINOISE

Nous avons, en citant des faits, pu apprécier le sensualisme érotique des Chinois. Il reste à examiner leurs aptitudes esthétiques, leur sensibilité artistique. Le développement en est médiocre et borné. Ainsi, la Chine n'a pas inventé de notation musicale ; on y emploie seulement quelques signes pour marquer les tons principaux ; mais c'est par simple répétition et routine, que s'apprennent les airs ². Pour l'instrumentation, les Chinois ont imaginé des appareils de tous les genres connus, mais sans en perfectionner sérieusement aucun. On se sert, en Chine, d'instruments à cordes, d'instruments à vent et d'instruments à percussion. Le plus archaïque de ces derniers est un lithophone composé de seize pierres taillées en équerre, suspendues et diverses de longueur et d'épaisseur ³.

1. Helvétius, *De l'Esprit*, discours IV, ch. II (note).

2. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. II, p. 490.

3. *Ibid.*, p. 487.

Les Célestes, pourtant si médiocres musiciens, ont eu et même ont encore une opinion excessive du pouvoir de la musique. Comme l'Orphée hellénique, leurs premiers artistes, les inventeurs, tiraient, disent-ils, de leurs instruments des sons capables d'adoucir les mœurs des hommes et d'appriivoiser les bêtes féroces¹ : « Kouei dit : « Quand je frappe ma pierre, soit doucement, soit fortement, les bêtes les plus féroces sautent de joie et les chefs des fonctionnaires publics sont d'accord entre eux². »

La guitare à trente-six cordes du légendaire *Fo-hi* « réglait le cœur et ornait la personne de vertus ». Quand Fo-hi eut imaginé d'autres instruments et formulé les rites de la musique, une sorte d'âge d'or fleurit sur la terre³.

Un autre inventeur, *Chin-noung*, imagina une lyre « pour fixer l'esprit, arrêter la débauche, éteindre la concupiscence⁴ ». Sous *Tshu-siang*, le quatorzième empereur, on fit par ordre du souverain une guitare à cinq cordes « pour remédier aux dérèglements des saisons⁵ ». Enfin les philosophes chinois pensent, que le meilleur moyen pour apprécier l'état des mœurs et la bonté du gouvernement dans un pays, c'est d'examiner quelle musique y a cours⁶. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner, que la Chine contemporaine ait encore aujourd'hui un *Ministère de la musique*. Mais, en dépit de cette vénération quelque peu exagérée pour la musique, il ne s'est point produit de vraie floraison musicale en Chine, où, à part quelques mélodies populaires, la musique se confond encore beaucoup trop avec le bruit.

Même incapacité des Chinois pour les arts graphiques

1. Grosier, *loc. cit.*, p. 478.

2. Le *Chou-King*, ch. v, p. 40 (trad. du P. Le Gaubil).

3. *Ibid.* (*Livres sacrés de l'Orient*, p. 34).

4. *Ibid.*, p. 39.

5. *Ibid.*, p. 31.

6. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. II p. 479.

et plastiques. De sculpture, il n'en existe guère chez eux, sauf quelques copies extrêmement réalistes, de très petite dimension, et trop souvent poussées à la caricature. Les reproductions graphiques des êtres et des choses sont toujours des représentations patiemment faites et d'une exactitude servile ou de grossiers dessins improvisés *de chic*. Dans le paysage, la perspective n'est même pas soupçonnée. On ne sait pas davantage manier et surtout nuancer les couleurs ; seulement, ces couleurs sont ordinairement franches et d'une grande beauté. En résumé, ce qui a manqué à tout cet art chinois, c'est l'intelligence, le coup d'aile de l'imagination. L'esthétique des Célestes donne l'impression d'un arrêt de développement. En faut-il accuser une impuissance relative de la race ? Il est plus vraisemblable d'y voir surtout le résultat de la tyrannie des rites, qui s'opposent à tout changement et, en art comme en toute chose, ont rendu presque impossible toute évolution progressive.

IV. — L'INVENTION ET LA ROUTINE

En effet, de quelque côté qu'on examine l'« Empire du Milieu », on y trouve toujours des commencements beaux et pleins de promesses, mais de promesses décevantes, qui n'ont pas été tenues. Tout a été tenté, mais au seul point de vue pratique et très étroit ; puis tout s'est immobilisé en routine. Dans nombre de détails industriels, par exemple, la Chine a imaginé et réalisé d'ingénieux progrès, mais qui n'en ont point suscité d'autres et se sont transmis de génération en génération sans se modifier en rien.

Avec juste raison, on admire la petite culture des campagnes chinoises, la sollicitude, qu'on est tenté d'appeler maternelle, avec laquelle chaque plante presque est surveillée et soignée, les champs en terrasses sur le flanc des montagnes, les procédés d'irri-

gation si simples, si pratiques, si universellement employés, l'utilisation fervente de l'engrais humain, toute cette sollicitude agricole, grâce à laquelle « les cent familles aux cheveux noirs » des temps primitifs ont pullulé et formé l'immense fourmilière d'environ quatre cents millions d'êtres, qui peuple aujourd'hui la Chine. Mais ce grandiose résultat n'a été obtenu que par de petits moyens et ces moyens sont restés invariablement les mêmes. Ils supposent une culture minutieuse et familiale, exigeant beaucoup de temps, absorbant toute la vie des paysans sans leur laisser ni le loisir de penser ni l'idée d'innover; d'ailleurs, en Chine, aucune innovation n'est tolérée avant d'avoir reçu l'estampille administrative.

Dans l'art nautique, on constate la même ingéniosité utilitaire, mais bornée. Les jonques sont d'un gabarit plutôt fluvial que maritime. Ce sont de lourds bateaux jaugeant quelques centaines de tonneaux seulement et à bord desquels on ne trouve ni cartes ni livres, ni aucun instrument, sauf une grossière boussole, connue et non améliorée d'ailleurs de temps immémorial¹; mais ces jonques ont des compartiments étanches; elles sont munies de gouvernails à glissières, que l'on peut faire plonger plus ou moins dans l'eau; de plus, ces gouvernails sont percés de trous, ce qui leur permet d'avoir de grandes dimensions et de braver les coups de mer². Les voiles se carguent en éventail et, du pont, un enfant peut ployer la grande voile. Une bonne jonque est capable de serrer le vent à 45° et de virer presque à son ispaie sur son avant³. Enfin, des voiles trouées peuvent être maintenues en place, même par les plus gros temps. En somme, on y a réalisé d'ingénieuses améliorations de détail, mais sans en modifier le type primitif.

1. Finlayson, *loc. cit.*, p. 74.

2. Russell Kiplough, *loc. cit.*, t. I, p. 259.

3. *Ibid.*, p. 261.

Depuis bien longtemps même, les Chinois ont imaginé des jonques à roues, mais ils n'ont pas su y appliquer d'autre moteur que les bras humains¹. A peine commencent-ils à modifier la forme en arc de leurs embarcations ; il n'y a guère d'années encore, toute innovation dans la forme ou le gréement des navires était interdite et punie de lourdes amendes ; car les rites ont tout prévu et on ne plaisante pas avec leur tyrannie.

Ces rites sacro-saints ont tué toute imagination chez les Célestes ; puisque tout est classé, catalogué, il est devenu irrespectueux de chercher du nouveau, il suffit d'apprendre du vieux. Mais, comme les Chinois sont extrêmement âgés, ils ont observé et enregistré quantité de choses, d'ingénieux procédés, en Europe récents ou inconnus ; ainsi, en 1854, le P. Hélot, faisant édifier en Chine une coupole d'église, fut tout étonné de constater que d'ingénieuses coupes de charpente, tenues en Europe pour des découvertes ou d'admirables traditions romaines, n'étaient en Chine que des pratiques routinières².

Ne pouvant tout citer à ce sujet, je me contenterai de mentionner d'intelligentes inventions, tardivement introduites chez nous, mais familières aux Chinois depuis une haute antiquité, par exemple l'incubation artificielle des œufs, la pisciculture, les pigeons voyageurs, l'emploi des cormorans à la pêche, surtout les jardins flottants, que l'on trouve sur tous les grands lacs chinois³. Est-il besoin aussi de rappeler que l'imprimerie est, en Chine, une très vieille invention et que la fabrication de la poudre y est en quelque sorte une industrie de ménage ? Mais, comme tous les autres progrès, ces grandes découvertes, qui ont bouleversé notre Europe,

1. Huc, *l'Empire chinois*, t. I, p. 440.

2. Ch. Lavollée, *Chine contemporaine*, p. 134.

3. Huc, *l'Empire chinois*, t. II, p. 113.

imp. // n'ont eu en Chine que des résultats médiocres et, d'ailleurs, ne s'y sont point développées.

Pour pouvoir unir tant d'incapacité à tant de capacité, une race doit posséder une organisation très particulière, un tempérament et un caractère *sui generis*. Tel est, en effet, le cas pour les Célestes, chez qui divers traits spécifiques, déjà observables chez les autres Mongols ou Mongoloïdes, se sont fixés et extrêmement accentués. Chez eux, il s'est produit une sorte de cristallisation morale et intellectuelle, dont tous les observateurs ont été frappés, et qui les rend rétifs non seulement à tout progrès, mais même à tout changement. « L'invariabilité dans le milieu », qui, selon Confucius, constitue l'essence même de la vertu¹, pourrait servir aussi de devise sociale et industrielle à la Chine. Ainsi, le costume des Chinois n'a presque pas varié depuis des milliers d'années². Quand les Mandchoux vainqueurs ordonnèrent, sous peine de mort, aux Chinois de se faire raser la tête, des milliers d'entre eux optèrent pour la mort; tant ils avaient horreur de toute modification dans leur manière de vivre. Quatre mille ans d'une discipline peu ou point variable ont ainsi créé des habitudes et un caractère ethniques presque indestructibles : une nation douce, affable, méticuleusement polie, mesurée, attentive, prudente, se méfiant de toute nouveauté et souvent haïssant l'étranger perturbateur³.

Ce caractère est très général; il n'est, cependant, pas sans exceptions. Les individus rebelles, les insoumis, qui ne veulent pas se courber sous le joug, forment entre eux de curieuses associations, dont les membres se font un point d'honneur de braver les lois et les magistrats, d'assassiner même, de donner et de recevoir des coups sans sourciller. Ces révoltés sont les *Kouan-Kouan*,

1. *Lun-Yu*, ch. vi, vers 27.

2. P. Le Comte, *loc. cit.*, t. I, p. 234.

3. Grosier, *loc. cit.*, t. II, pp. 358-359.

qui, tout en ayant secoué le joug des lois, se soutiennent mutuellement avec une imperturbable fidélité¹ et bravent tranquillement la mort. En général, d'ailleurs, les Chinois font bon marché de leur vie. Ils ne sont point d'humeur guerrière; même ils sont pacifiques par goût; pourtant, à l'occasion et quand ils sont hors des gonds, on les voit prodiguer leur existence et aussi celle des autres. Les annales chinoises sont, en effet, des plus sanglantes. Ainsi, de 420 à 1644, la Chine a eu quinze changements de dynastie, accompagnés d'effroyables guerres civiles et de l'extermination des familles déchues².

D'autre part, peu de peuples sont plus enclins au suicide. Après une défaite, il est commun, en Chine, de voir les généraux vaincus avaler une boulette d'opium, qui les sauve de la honte. Mais quantité de gens en font autant pour des motifs particuliers : colère, jalousie, désespoir, grandeur d'âme, etc. ; des femmes se pendent ou se noient rien que pour engager la responsabilité de gens dont elles croient avoir à se plaindre³. Il semble qu'un trait remarquable du caractère chinois soit de raisonner même les actes les plus violents, ceux que les autres peuples commettent ordinairement sous l'impulsion irrésistible et aveugle de la passion.

V. — LE CARACTÈRE CHINOIS

La très longue durée de la Chine et l'isolement relatif, dans lequel elle a pu vivre pendant des milliers d'années, ont eu bien d'autres conséquences, et, tout d'abord, une remarquable solidité de la race. Grande est la ressemblance entre toutes les physionomies chinoises et, dans les croisements avec les autres races ou

1. Huc, *loc. cit.*, t. II, p. 214.

2. Huc, *loc. cit.*, t. II, p. 66.

3. Wake, t. II, p. 45.

variétés humaines, l'ascendant du type chinois l'emporte presque sans exception et ce type se transmet jusqu'à la cinquième génération¹. Or, la race chinoise a plus d'une qualité : elle est robuste, endurante, résistante aux intempéries et aux climats malsains. En même temps, elle est dure et patiente au travail, sobre, très peu adonnée à l'ivrognerie. Sensé et prudent, même dans la débauche, le Chinois sait presque toujours s'arrêter à temps. Le Céleste a pourtant un grand défaut : il aime les jeux de hasard, et c'est là la raison de l'esprit d'aventure, qu'il apporte dans ses spéculations commerciales². La passion du jeu est si vive, en Chine, que l'on voit des gens, n'ayant plus rien à risquer, se réunir autour d'une table pour jouer leurs doigts, qu'ils se coupent mutuellement avec le stoïcisme qui les caractérise³.

Hors ces cas particuliers, sortes de survivances préhistoriques, le Chinois a de l'ordre, de la conduite⁴ ; il est doux dans ses manières, sérieux, complaisant⁵, très pacifique, sans la moindre admiration pour la guerre et la gloire militaire.

Cette médaille a pourtant son revers. Le Chinois pousse aisément la prudence jusqu'à la pusillanimité. Il n'aime pas à se compromettre gratuitement et, dans les difficultés de la vie, il a toujours à la bouche une maxime très peu héroïque : « Rapetisse ton cœur⁶. » Le Chinois n'a pas non plus le cœur tendre ; même il est volontiers égoïste ; car il manque d'impressionnabilité et les souffrances d'autrui le touchent assez peu⁷.

On peut approuver son amour de la paix : la gloire

1. R. Killough, *loc. cit.*, t. I, p. 309.

2. Finlayson, *loc. cit.*, p. 70.

3. Huc, *Empire chinois*, t. II, p. 374.

4. *Ibid.*, p. 68.

5. *Lettres édifiantes*, t. VIII, p. 236.

6. Huc, *loc. cit.*, t. I, p. 264.

7. Finlayson, *loc. cit.*, p. 69.

militaire n'est, à ses yeux, illuminée d'aucun prestige. Mais cela ne suffit pas ; ne pas admirer la guerre et ses abominations, c'est fort louable ; encore ne faut-il pas avoir pour les coups le sentiment d'horreur exagérée, qu'éprouvait le Panurge de Rabelais. Dans mainte occasion, affronter le danger est un devoir. On nous affirme, que les Chinois ont assez rarement le sentiment de ce devoir ; que même, chez eux, la lâcheté est une infirmité native ; que non seulement l'opinion publique des Célestes ne blâme pas un soldat qui lâche pied, que souvent même elle l'approuve hautement¹. Au reste, les théoriciens de la guerre en Chine sont d'avis qu'un général doit combattre le moins possible, qu'il doit viser surtout à démoraliser, à effrayer l'ennemi, à le vaincre par la ruse, la corruption, etc.

Une autre imperfection morale est la haute opinion, qu'a le Chinois, de la supériorité de son pays et de sa race sur le reste du genre humain. Sur une mappemonde européenne, qu'ils voyaient pour la première fois, huit à dix lettrés chinois prirent pour la Chine tout l'hémisphère renfermant l'Europe, l'Asie et l'Afrique. L'Amérique leur paraissait encore trop grande pour loger le reste du genre humain².

Un Chinois se félicitait de n'être pas né dans les contrées barbares de l'Occident : « Alors, disait-il, j'aurais dû vivre dans une grotte souterraine, manger l'écorce et la racine des arbres, me vêtir de feuilles et d'herbes, être réellement une bête ayant forme humaine³. »

Néanmoins, le patriotisme chinois est médiocre ; ainsi, pendant l'expédition anglo-française sur Pékin, au moment même où les flottes alliées bombardaient leurs compatriotes, des Chinois s'en allaient, d'un navire à l'autre, vendre des fruits aux équipages des étrangers,

1. Prévostsky, *Mongolia*, II, p. 133

2. *Lettres édifiantes*, III, 78 (Panthéon).

3. *China*, II, p. 298.

« des barbares ¹ », occupés à dévaster leur patrie. C'est que, chez eux, le souci de l'intérêt particulier prime de beaucoup, à l'ordinaire, celui des intérêts généraux.

Au point de vue moral, le caractère chinois manque d'élan et d'altruisme. L'héroïsme n'est pas son fait, ni les impulsions irréfléchies, réflexes; il n'agit point à l'étourdi ² et il s'acquitte de tout avec une régularité mécanique ³.

Dans leurs querelles entre eux, les Chinois, nous dit-on, ne vont guère au-delà des injures; ils n'en viennent aux mains qu'après de longues délibérations: « Ils commencent par ôter leurs habits et les mettre proprement dans quelque endroit sûr, aimant beaucoup mieux qu'on leur déchire la peau du corps, qui ne coûte rien, que les vêtements, qui coûtent de l'argent: « Quand celle-là est écorchée, disent-ils, on en est quitte pour attendre patiemment la guérison; mais quand ceux-ci sont déchirés, il faut en acheter de nouveaux. » Les vêtements mis en sûreté, on en revient aux gros mots, jusqu'à ce qu'un spectateur, ennuyé d'attendre, s'interpose et sépare les deux champions, qui se laissent faire ⁴ avec docilité.

Pour décider un Chinois à quoi que ce soit, en dehors des ordres venus des autorités, il faut lui donner des raisons, et les lui donner d'un ton doux, sans élever la voix, en économisant les gestes ⁵. Entre eux, les Chinois sont toujours pleins d'égards, d'urbanité; ils ont le goût, l'instinct acquis des convenances, l'habitude invétérée de la politesse. Les foules sont silencieuses; même les paysans chinois ont les uns pour les autres des prévenances inconnues aux prolétaires d'Europe. C'est que, dès l'enfance, les Chinois sont dressés à l'observance des rites, qui règlent et réglementent toutes les relations

1. Ch. Lavollée, *loc. cit.*, p. 255.

2. Huc, *l'Empire chinois*, I, p. 264.

3. Finlayson, *loc. cit.*, p. 70.

4. *Mémoire concernant les Chinois*, t. VII, p. 43 (note).

5. *Lettres édifiantes*, VIII, p. 236.

sociales. Au dire de Confucius, « les cérémonies sont le type des vertus, qu'elles ont pour objet de conserver, de rappeler et, au besoin, de suppléer¹ ». Ajoutons, que les Chinois n'ont pas la moindre idée du duel ; la crainte de passer pour grossier et, à ce titre, d'encourir le mépris général, suffit à les contenir².

Ce sont là des qualités, sans doute, mais des qualités acquises et toutes de surface. Ces gens si polis ne s'émeuvent guère du malheur d'autrui ; c'est avec une parfaite insouciance, qu'ils le contemplent, et, avant de tendre une main secourable à un homme qui se noie, ils sont très capables de fixer d'abord le prix du service à rendre³.

Les moralistes de la Chine se sont accommodés au tempérament moral de la race, à moins qu'ils ne lui aient simplement obéi. C'est sur la terre et durant la courte vie terrestre, qu'ils ont placé les sanctions de la conduite, en faisant dépendre des actes louables la prospérité et en tenant les calamités pour la punition et, en même temps, la preuve des fautes⁴.

On sait, que la Chine est par excellence la patrie des moralités abstraites, verbeuses et plates, des maximes banales et ternes. Les livres des anciens philosophes, dont on nourrit l'intelligence des lettrés, ne sont guère que des recueils d'exhortations émoussées et paternes. Ces penseurs vénérables se sont appliqués à émonder l'arbre de la vie avec les ciseaux émoussés de leurs préceptes. Ce qu'ils veulent surtout, c'est qu'on évite les extrêmes, qu'on garde : « l'invariabilité dans le milieu, qui, d'après Confucius, constitue la vertu⁵ ». Jamais, selon eux, on ne saurait pécher par excès d'humilité : « Que l'honnête homme humble se serve de l'humilité :

1. Huc, *loc. cit.*, I, p. 122.

2. Sinibaldo de Mas, *Chine et Puissances chrétiennes*, I, p. 140.

3. Finlayson, *loc. cit.*, p. 68.

4. Wake, II, pp. 35-38.

5. *Lun-Yu*, ch. VI, verset 2.

lité pour traverser le grand fleuve. Sort fortuné! Le sage dit : l'honnête homme humble se baisse pour paître¹. »

D'après l'Évangile chrétien, nous devons faire du bien à qui nous persécute. Confucius a examiné ce point de morale et il l'a résolu autrement que Jésus : « Quelqu'un demande : que doit-on penser de celui qui rend bienfait pour injures? Le philosophe (Khong-fou-tseu) dit : « Si l'on agit ainsi, avec quoi payera-t-on les bienfaits eux-mêmes? Il faut payer par l'équité la haine et les injures et les bienfaits par des bienfaits². » On voit que la maxime chinoise se tient à distance égale de l'exagération à peu près inapplicable du précepte évangélique et de la férocité implacable du talion sémitique. Elle reste dans le « juste milieu ». De même, Confucius n'a point dit : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit », conseil qui prête beaucoup à la critique. Il a préféré procéder par la négative : « Ce que vous ne désirez pas qui vous soit fait à vous-même, ne le faites pas aux autres hommes. En vous comportant ainsi, ni dans le royaume, ni dans votre famille, personne n'aura contre vous de ressentiment³. » C'est de ce gros bon sens, bien prosaïque et utilitaire, qu'est faite toute la morale des Célestes, et jamais un sentiment quelque peu ardent, jamais une expression colorée et vivante ne viennent relever le terre à terre du précepte.

VI. — L'INSTRUCTION EN CHINE

Mais cette morale incolore est, nous l'avons vu, enseignée partout, formulée partout; les murs, les maisons, les objets usuels sont criblés d'inscriptions morales. Or, en Chine, tout le monde lit peu ou prou. Sans doute, la connaissance des milliers de caractères indispensables

1. *Yi-King*, p. 144.

2. *Lun-Yu*, ch. XIV, verset 36.

3. *Lun-Yu*, ch. XII, verset 2.

pour lire les vieux philosophes est le partage des seuls lettrés ; mais tout le monde en connaît assez pour comprendre les préceptes les plus usuels, ceux que l'on inscrit en tout lieu à l'usage du paysan, de l'enfant, du mendiant, du batelier, du coolie, etc., et qui pénètrent dans le cerveau populaire par une incessante obsession.

En général, l'instruction et la pédagogie chinoises tout entières sont merveilleusement combinées en vue d'inculquer dans les esprits une grande vénération de l'antiquité en même temps qu'un profond respect pour l'autorité et l'on a pu, à bon droit, attribuer à l'universalité de ces deux sentiments la si longue durée de la société chinoise¹.

Sans doute, il est facile d'imaginer un autre idéal que celui de la Chine ; mais son système d'éducation, qui saisit l'homme dès la première enfance, est très ingénieusement calculé pour façonner un peuple conformément au modèle adopté. On peut dire, que le Chinois de toute condition est le plus domestiqué des êtres ; on a tout fait pour ne rien laisser en lui de l'homme naturel, et son caractère actuel résulte de quatre mille ans d'une discipline uniforme². Dès l'âge de huit ans, un enfant chinois sait entrer dans une maison et en sortir conformément aux rites ; il n'ignore pas comment il doit se comporter avec les personnes rencontrées dans la maison, suivant leur âge, leur sexe, leur condition sociale³. Une fois sorti de l'école populaire, le plébéien chinois n'est point abandonné à lui-même ; sans parler même du milieu familial, dont l'influence est de tous les instants, une classe nombreuse de lecteurs populaires, faisant office de missionnaires laïques, parcourent les villes et les villages, en lisant au peuple les passages les plus intéressants d'une histoire natio-

1. Huc, *loc. cit.*, t. I, p. 137.

2. Grosier, II, pp. 358-359.

3. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. II, p. 268.

nale élémentaire, et ils ont soin d'accompagner leur lecture de réflexions et de commentaires ¹.

Du peu que j'ai dit de la morale chinoise et des procédés auxquels on a recours pour l'enseigner, une première conclusion est à tirer, savoir : que les Célestes ont une foi superstitieuse dans les formules écrites ; ils semblent fermement persuadés que, pour devenir bon, vertueux, courageux, juste, etc., il suffit d'apprendre par cœur un certain nombre de maximes abstraites, attribuées aux sages de l'antiquité et recommandant, en termes exsangues, la pratique de la bonté, de la justice, de l'humilité, etc. En résumé, ils enseignent la vertu verbalement, comme l'arithmétique, en s'adressant uniquement à la mémoire orale. Mais la morale ne saurait vivre de formules ; si elle ne s'incorpore pas aux actions, elle n'est rien. En effet, c'est uniquement par la pratique soutenue, spontanée ou obligatoire, que le genre humain a fini par acquérir les quelques tendances constituant ce qu'on appelle « le sens moral ». C'est également par l'exemple et la pratique de tous les jours, que ce sens moral s'entretient et se fortifie ; au contraire, le rôle des maximes apprises, comme des règles de grammaire, et machinalement répétées est des plus médiocres. Ces formules, surtout quand le style en est banal, quand elles ne suscitent pas dans l'imagination de vivants tableaux, sont plus propres à fournir des thèmes aux discours que des règles ou des inspirations aux actes.

L'enseignement intellectuel proprement dit n'est pas plus intelligent, en Chine, que l'enseignement moral. A tous les degrés, il consiste à s'exercer à connaître et à peindre un nombre de plus en plus considérable de mots et de passages des anciens auteurs. On sait, que la langue chinoise est monosyllabique et que l'écriture en est composée d'anciens hiéroglyphes simplifiés. A l'origine, son vocabulaire ne se composait que de quelques

1. Huc, *loc. cit.*, t. II, p. 401.

centaines de monosyllabes; aujourd'hui même, il n'en compte guère que quatre cents¹; mais on les modifie par une accentuation variée afin de leur faire exprimer toutes les idées et nuances d'idées. Des signes primitifs, c'est-à-dire d'abord des dessins sommaires, correspondirent exactement au pauvre vocabulaire initial; il y en avait seulement deux cent quatorze; puis on dut simplifier et combiner ces signes au fur et à mesure des progrès de la langue et de la pensée et l'on en arriva à créer une innombrable multitude de signes graphiques composés², quelque chose comme quatre-vingt mille. Ce n'est donc pas une petite affaire que d'arriver à comprendre et à peindre cette armée de caractères. D'autre part, l'éducation chinoise, si spéciale, si verbale aussi, a dû exercer sur la mentalité des Célestes une influence des plus fâcheuses. Rien que pour savoir écrire, il faut savoir peindre huit à dix mille caractères. Ces huit à dix mille signes suffisent à la plupart des lettrés. Les plus savants docteurs vont jusqu'à quarante mille et même bien au delà³; mais se classer dans la mémoire la forme et la signification seulement de huit à dix mille caractères exige déjà un énorme et stérile travail, plus propre à surcharger l'intelligence et la raison qu'à leur donner de l'essor. Qu'on ajoute à ce labeur ingrat l'effort, toujours mnémonique, nécessaire pour apprendre dans de vieux textes autant de banalités morales qu'en peuvent loger les casiers de la mémoire, et l'on comprendra qu'un pareil travail absorbe la majeure partie de la vie des lettrés chinois.

Dans toute étude, l'abus de semblables exercices, qui excluent presque l'usage des hautes facultés mentales, aurait pour résultat de rétrécir la raison, d'atrophier l'intelligence, en somme d'abêtir par l'instruction. Mais la nature même de la langue et de l'écriture chinoises aggravent encore singulièrement le mal.

1. G. Pauthier, *Chine moderne*, p. 295.

2. Huc, *loc. cit.*, t. I, pp. 338-339.

3. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. II, p. 373.

Nos langues à flexion et nos écritures alphabétiques d'Europe, outre que l'acquisition en est relativement facile, n'oppriment point l'esprit; bien au contraire, elles lui sont de dociles instruments; car pratiquement, le mot, parlé ou écrit, disparaît en quelque sorte dans l'idée, l'image ou la pensée, dont il n'est que le signe abstrait. Sans doute nos langues ont bien commencé, comme toutes les autres, par le cri et l'onomatopée, etc., de même que nos écritures ont aussi débuté par le grossier graphisme; mais elles ne se sont point figées, comme la langue chinoise, dans cette phase première. Au contraire les mots ont subi mille métamorphoses, se sont non pas simplement juxtaposés, mais fondus ensemble, constituant ainsi des organismes verbaux, dont il n'est même pas toujours aisé de retracer l'évolution. S'efforce-t-on de le faire, à grand renfort de recherches, d'étymologie, de linguistique, etc., on acquiert un savoir, fort intéressant sans doute; mais qui n'est pas sans avoir certains des inconvénients de la langue chinoise. Alors, chaque mot, au lieu d'être ce qu'il est pour la plupart d'entre nous, une sorte de signe algébrique, qui évoque la pensée en lui laissant sa liberté entière, l'alourdit au contraire, l'enchaîne à la grossièreté des origines verbales: l'esprit ne va plus où il veut. Or, dans la langue chinoise, ce mal est porté à l'extrême; car la langue ne se compose encore au fond que de quelques centaines d'articulations primitives et monosyllabiques, diversement nuancées au moyen de quatre accents différents¹ et souvent accolées, comme le sont les mots français dans les substantifs dits composés; la racine est donc toujours visible. Enfin, pour les individus que nos psychologues appellent « les visuels », pour ceux qui, en prononçant un mot, le voient tracé sur l'écran de leur imagination, il en résulte encore, avec l'écriture chinoise, une gêne considérable dans les opérations intellectuelles. La plupart de

1. G. Pauthier, *Chine moderne*, p. 324.

nos mots alphabétiquement écrits sont plus des signes évocateurs que des images; au contraire, chacun des milliers de graphismes de l'écriture chinoise rappelle une figure concrète, grossière, banale, dont on ne peut aisément s'affranchir, que même on a dû soigneusement caser dans sa mémoire. Indépendamment du tempérament de la race, il y a là certainement l'une des raisons de l'extrême platitude du style des Chinois et du terre à terre de leurs raisonnements. Pour les mêmes causes, il est presque impossible de traduire en chinois tous nos ouvrages philosophiques, scientifiques ou même littéraires, dès qu'ils ont quelque élévation de pensée. Or, bien loin de réagir contre ces entraves, les Chinois les ont resserrées, en s'attachant obstinément à leur passé. Aujourd'hui encore, tout lettré, qui vise au beau style, tient à honneur de ne pas employer un seul mot qui ne figure dans les vieux livres classiques, dans les *King*, et les acteurs représentent encore des pièces âgées d'un millier d'années et que tout le monde comprend¹.

Enfin, l'organisation du mandarinat et l'abus des concours ont généralisé le mal et travaillé avec suite, avec méthode, et depuis une vingtaine de siècles, à éteindre toute initiative intellectuelle dans le cerveau des Célestes. Or, la plus grande partie de la jeunesse chinoise ayant quelque loisir et quelque intelligence n'a d'autre ambition que d'entrer dans la classe des mandarins civils ou militaires et d'y faire son chemin à coups de concours bornés, quand une fois elle y aura pénétré par le même moyen.

Quel est le chiffre total de la classe des lettrés petits et grands? Les évaluations varient beaucoup. Au siècle dernier, le P. Amiot évaluait ce nombre à 493.075²; mais ce demi-million de lettrés ne représente que la classe des heureux, de ceux qui, avec plus

1. Abbé Grosier, *loc. cit.*, t. II, p. 366.

2. *Mémoires concernant les Chinois*, t. VII, p. 283.

ou moins de succès, ont réussi à franchir plus ou moins loin la barrière des concours. Or, dans ces concours, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, à peine un pour cent. Les quatre-vingt-dix-neuf autres centièmes sont rejetés à peu près définitivement; mais ils n'en gardent pas moins, toute leur vie, la déchéance mentale, qu'une jeunesse absorbée tout entière par la longue et sèche préparation indispensable à de telles épreuves ne peut manquer de produire.

A propos de ce régime chinois des concours mnémotechniques, on peut aussi se demander quelles en doivent être les répercussions morales. Dès que l'enfant est en âge de penser, on le dresse aux exercices du concours. Tout ce qu'il peut posséder d'activité mentale est dirigé dans ce sens. Or, les connaissances, dont on s'efforce de meubler la mémoire du futur lettré, sont de fort médiocre valeur et le dommage causé par elles n'en est que plus grand; mais si même les matières des examens étaient mieux choisies, plus sérieuses, plus scientifiques, plus variées, ce genre de préparation n'en aurait pas moins de pernicieuses conséquences. Dans la mentalité humaine, en effet, l'activité intellectuelle est beaucoup; il s'en faut pourtant qu'elle soit tout; même elle n'a de réelle valeur qu'à la condition d'être soutenue et inspirée par un suffisant développement des intuitions morales. Socialement, l'intelligence ne compte que si elle est associée à la noblesse du caractère, à la largeur des sentiments, très précieuses qualités, que la constante préoccupation de succès fructueux à obtenir dans les concours est plus propre à amoindrir qu'à fortifier. Sous ce rapport, la grande expérience sociologique de la Chine est probante et ce n'est pas sans vraisemblance, qu'on a pu attribuer à l'abus des concours, la débilité de la conscience morale, qui, aujourd'hui, caractérise si fâcheusement les Célestes¹.

1. Wake, *Evolution of morality*, II, p. 53.

VII. — L'INTELLIGENCE CHINOISE

leur intelligence n'a pas mieux résisté à ce régime ; du moins elle ne s'est point développée, quoique toute l'organisation du pays tende à lui donner la prééminence.

On ne comprendrait pas bien, en Chine, l'énorme réputation, qui s'attache à nos littérateurs les plus connus ; les ouvrages littéraires nouveaux y sont tenus en médiocre estime et un homme considérable ne signerait pas volontiers une comédie. Ce dont on fait cas, c'est surtout des ouvrages de philosophie, de statistique, de géographie, d'histoire, d'agriculture, de médecine ou de ce qui a trait aux arts et métiers ; mais toutes ces matières sont étudiées sans la moindre visée supérieure, uniquement au point de vue pratique et productif¹. On peut dire, que l'intelligence chinoise n'a pas d'ailes ; elle semble même avoir perdu toute faculté créatrice et, en présence de cette infirmité mentale, on se sent disposé à l'indulgence pour l'empereur *Chi-hoang-ti*, qui avait décidé de brûler tous les anciens livres de l'empire. Certaines des raisons, qu'il se fit donner pour justifier cette mesure radicale, n'étaient pas sans quelque valeur. Je les cite : « A l'exception des livres qui traitent de médecine et d'agriculture, de ceux qui expliquent la divination par les *Koua* ou lignes de *Fou-hi* et des mémoires historiques de votre glorieuse dynastie, depuis qu'elle a commencé à régner dans les Etats de *Thsin*, ordonnez, Seigneur, qu'on brûle généralement tout ce fatras d'écrits pernicious ou inutiles dont nous sommes encombrés ; ceux surtout où les mœurs, les actions et les coutumes des anciens sont exposées en détail. N'ayant plus sous les yeux ces livres de morale et d'his-

1. Huc, *Empire chinois*, p. 427.

toire, qui leur représentent avec emphase les hommes des siècles passés, ils ne seront plus tentés d'être leurs imitateurs serviles; ils ne nous feront plus un crime de ne pas suivre leur exemple en tout; ils ne feront plus cette comparaison, toujours odieuse pour nous dans leur bouche, du gouvernement de Votre Majesté avec celui des premiers empereurs de la monarchie¹. » On sait, que le coup d'Etat iconoclastique de l'empereur Chi-hoang-ti ne réussit point pour longtemps; la Chine était déjà trop immobilisée pour regarder en avant et, aujourd'hui encore, à part quelques emprunts faits à la science d'Europe et qui n'ont point été vulgarisés, elle n'a guère accru le modeste bagage scientifique, que lui ont légué les ancêtres et qui résulte bien plus de longues et patientes observations que d'efforts intellectuels.

Dès le temps de l'empereur *Yao*, que l'abbé Grosier fait vivre 2357 ans avant notre ère, il y avait en Chine des mathématiciens capables de dresser un calendrier et un zodiaque qui concorde avec le nôtre. L'année solaire était connue; mais, déjà plein d'amour pour le passé, *Yao* préféra l'année lunaire, en la corrigeant par des intercalations². Comme aujourd'hui, les éclipses étaient tenues pour des événements considérables et les astronomes officiels les devaient annoncer sous peine de mort³. Une suffisante série d'observations permettait à ces astronomes d'éviter la peine capitale, en prédisant à peu près exactement les éclipses; mais ils n'en connaissaient point la cause; car, aujourd'hui encore, l'éclipse s'appelle en chinois « Soleil mangé, Lune mangée », et l'on croit généralement, que, dans ces moments critiques, un dragon monstrueux se jette sur l'astre pour le dévorer⁴; même on s'efforce de l'en empêcher en faisant un épouvantable bruit de tambours et de timbales, pendant

1. Pauthier, *loc. cit.*, p. 225.

2. Abbé Grosier, *loc. cit.*, II, pp. 413-414.

3. *Ibid.*, pp. 413-422.

4. Milne, *Vie réelle en Chine*, p. 333.

que les astronomes, convoqués pour la circonstance se jettent à genoux et frappent la terre de leur front¹.

Toutes les connaissances chinoises ont ce caractère avorté d'observations, dont on n'a pas su tirer la conséquence. Ainsi les Chinois se servent encore, pour marquer les heures, d'un bâton d'encens portant des divisions et dont la combustion mesure le temps écoulé². L'imprimerie, si anciennement usitée en Chine, est, comme l'écriture, une invention qui n'a pas grandi dans son pays d'origine. Jamais on n'a adopté les caractères mobiles et l'on continue, de temps immémorial, à se servir de planches stéréotypiques en bois, que l'on obtient en appliquant d'abord sur la planche une feuille de papier écrite³ et, ensuite, en sculptant en relief les empreintes des caractères. C'est que jamais la Chine n'ayant réussi à imaginer un alphabet, son écriture se prête mal à l'impression avec des caractères mobiles. Une stéréotypie des plus simples lui a suffi jusqu'à nos jours et lui suffira longtemps encore.

VIII. — LES FACTEURS DE L'ESPRIT CHINOIS

Néanmoins, le laminoir de la civilisation chinoise n'a point eu raison du caractère japonais, sans doute à cause de l'insuffisance de la pression et de la durée ; le relèvement intellectuel de ce pays n'est donc pas impossible, en dépit de la profonde influence chinoise. En peut-on dire autant de la Chine ? La Chine est-elle sérieusement modifiable ? Son esprit, son caractère ethniques, fixés depuis tant de siècles, pourront-ils changer sous la pression des barbares d'Europe ? S'en tirera-t-elle par quelques transformations superfi-

1. Abbé Grosier, *loc. cit.*, II, p. 422.

2. Milne, *loc. cit.*, p. 180.

3. Sinibaldo de Mas, *loc. cit.*, t. I, p. 31.

cielles, tout en conservant sa constitution mentale, fixée depuis des siècles? D'autres vieux empires primitifs, l'Égypte, l'Assyrie, etc., ont péri, comme nations, en laissant derrière eux des empreintes mentales, non effacées encore. Quoi qu'il advienne, nous avons à tirer profit de l'exemple de la Chine, mais sans la mépriser; car, par certains côtés, l'œuvre accomplie par elle est considérable.

La nation chinoise a fondé une des grandes civilisations dites primitives et, par bien des côtés, cette civilisation est curieuse, même estimable; mais nul peuple ne saurait, sans grave dommage pour son caractère, décréter l'immobilité et, pendant des milliers d'années, fermer la porte à tout progrès, s'imposer une existence où tout, absolument tout, est devenu rituel.

Un peuple d'une autre race que la race jaune n'aurait pu sans doute se plier si docilement et si longtemps à cette routine obligatoire; mais la mentalité mongolique prédispose à la passive endurance. En outre cette race est tranquille, pratique dans le sens borné du mot; son imagination n'a point de flamme et la monotonie d'une vie terre à terre lui agréée. Partout où des populations de pure race mongole ont trouvé le repos, le vivre et le couvert, elles se sont docilement résignées à tous les despotismes: l'esprit d'initiative semble leur faire défaut.

En Chine, après qu'une longue période monarchique eut déjà brisé le ressort de la population, les gouvernants ont eu une inspiration à coup sûr très originale, surtout si l'on songe au temps lointain, au régime et à la race: ils ont organisé la classe des lettrés. Ce faisant, ils se sont flattés de réaliser une organisation idéale: le gouvernement par les meilleurs. La pensée n'était point neuve, puisqu'elle a été la raison de toutes les initiations des primitifs; mais ces derniers visaient surtout à éprouver la force d'endurance, la trempe de la volonté; les Chinois, eux, n'ont eu en vue que la mesure de l'intelligence et ils s'y sont pris avec une rare maladresse.

Considérant comme des quantités négligeables précisément ce qui fait la base de la mentalité, c'est-à-dire la virilité du caractère, la noblesse morale, le courage, la droiture, etc., ils ont entrepris de doser la valeur d'un homme d'après le degré de surcharge, que peut supporter le ressort de sa mémoire. Plus un mandarin sait peindre de caractères graphiques, plus il peut citer de passages de Confucius, Mencius, etc., plus il est, pense-t-on, qualifié pour gouverner ou juger ses semblables. La connaissance de huit ou dix mille caractères désigne tel mandarin pour administrer un arrondissement. Qui en sait vingt mille mérite une province, etc.

Mais, pour apprécier ces rares degrés d'instruction, il a fallu instituer des concours et, comme les diplômes sont nécessaires à qui veut entrer dans la classe des lettrés et, par suite, obtenir un emploi quelconque, toute la jeunesse bourgeoise ou aisée a été dressée, dès l'enfance, à l'exercice des examens et, la compétition étant acharnée, la préparation aux épreuves a fini par absorber l'existence entière, en détournant de toute action et de toute pensée. Ce qu'il faut, c'est arriver quand même, conquérir les titres et, par suite, les places. Pour cela, rien ne coûte; même on a parfois recours à des moyens détournés et indignes; car les juges sont des hommes, et même des hommes que cette même culture bornée et forcenée a spécialement frappés d'une déchéance spéciale: celle du caractère. Or, depuis un grand nombre de siècles, cette sélection dépressive pèse sur la Chine et elle a certainement contribué, plus que toute autre cause, à en faire le grand corps sans vigueur, qu'elle est aujourd'hui.

En terminant, il m'est impossible de ne point rappeler que nos modernes États civilisés sont plus ou moins engagés sur la pente qu'a descendue la Chine et qu'ils y glissent de plus en plus rapidement. Auront-ils la sagesse de s'arrêter à temps? Un penseur anglais, Th. Huxley, a déjà poussé un cri d'alarme peu entendu.

Parlant de nos jeunes candidats aux divers mandarins d'Europe, il disait : « Tout le matin de la vie, ils sont pétris d'orgueil, et tout l'après-midi, ils restent stupides. La vigueur et la fraîcheur, qu'on aurait dû leur conserver pour les besoins de la lutte pour l'existence, pour la vie pratique, ont été détruites par la précoce débauche mentale, par l'abus des livres, par la soûlerie scolastique... Ils sont démoralisés par des triomphes enfantins et sans aucune valeur avant que le vrai travail de la vie soit commencé... Mais la nature morale de l'homme est plus grande que son intellect, et la virilité est le cœur de la moralité¹. » Ailleurs, le même Huxley ajoute que l'effort constant pour passer des examens semble détériorer les étudiants ; car « ils travaillent non pour savoir, mais pour passer² ». Quand les meilleures, les plus fraîches années de la jeunesse ont été absorbées par ce travail démoralisant, le candidat, heureux ou malheureux, en reste mentalement dévirilisé ; le culte du vrai pour lui-même, « la divine dipsomanie de la recherche originale » (Huxley) n'a plus, pour lui, le moindre attrait. Il n'obéit plus qu'à deux mobiles, tous les deux inférieurs : l'intérêt personnel et la vanité. Or, c'est précisément alors que, dans la grande Chine d'Asie et les petites Chines d'Europe, on confie à cette ruine mentale les plus hautes tâches intellectuelles et morales.

Le résultat final de pareilles pratiques, suffisamment prolongées, est nécessairement funeste. Le flagrant exemple de la Chine le proclame assez haut. Nos États européens, qui s'appêtent à dépecer, dans un intérêt mercantile, le grand corps inerte du Céleste Empire, sauront-ils comprendre cette leçon historique et sociologique ? Il le faut espérer, mais sans trop y croire. Dans tous les cas, et si peu de chance que l'on ait d'être écouté, c'est un devoir de jeter le cri d'alarme.

1. Huxley, *Essays*, vol. III, pp. 183, 204, 409, 443 (cité par *les Temps nouveaux*, supplément littéraire, n° 39 [1898]).

2. Huxley, *les Sciences naturelles et l'Education*, pp. 283, 323.

IX. — LE JAPON ET LA CHINE

Ce que je viens de dire de la Chine abrégera beaucoup mon appréciation de la mentalité japonaise ; puisque, jusqu'à la date récente où le Japon s'est engoué de la civilisation européenne avec l'ardeur que l'on sait, il avait emprunté à l'Empire du Milieu toute sa culture littéraire et scientifique. Pourtant, entre les deux populations, il existe de très notables différences de caractère, qui peuvent tenir, pour une part, à des différences de race ; pour une autre, et surtout pour cette autre, à ce que le Japon n'avait aucunement adopté l'institution des mandarins lettrés et en était resté à l'organisation féodale.

Aussi l'énergie du caractère s'est-elle beaucoup mieux conservée au Japon qu'en Chine. Cependant, l'étudiant japonais sortait du collège, comme son analogue chinois, la mémoire toute bourrée de mots et de phrases rituelles, et sans avoir jamais fait acte d'être pensant ; mais le ressort de sa volonté n'était point brisé¹. Aussi le Japonais est-il resté hardi, très courageux, plein de mépris pour la mort ; en résumé, il a conservé la verveur de volonté, qui est devenue une rareté en Chine. Quoique l'institution des *lettrés* n'existe point au Japon, les jeunes gens y ont un vif désir d'apprendre et considèrent comme une grande faveur de pouvoir suivre un cours. Ce sont, nous affirme-t-on, des modèles de politesse, d'obéissance, de subordination ; avec eux, les punitions sont inutiles. D'eux-mêmes, ils travaillent avec une assiduité patiente et qui ne se lasse pas².

Seulement, la nation japonaise a trop longtemps vécu dans l'atmosphère morale et intellectuelle de la Chine,

1. G. Bousquet, *le Japon de nos jours*, pp. 341-346.

2. *Ibid.*, pp. 342-344.

et sa langue ne se prête pas aisément non plus aux idées et aux sciences des Européens : « Dès que la pensée essaye de s'élever aux généralités, écrit un observateur, les signes manquent, les formes font défaut, la phrase roule dans un vague incompréhensible. Les propositions les plus simples désespèrent le traducteur le plus expérimenté et la langue de Voltaire traduite mot à mot devient un amphigouri dépourvu de sens¹. » Facilement, les Japonais s'assimilent nos connaissances industrielles, pratiques. Ils apprennent de même à manier nos machines ; mais les hautes mathématiques, les raisonnements scientifiques et philosophiques les déconcertent et les dépassent. Que leur langue et même leur écriture phonétique soient de médiocres instruments pour penser et exprimer sa pensée, cela est sûr ; mais le grand obstacle, c'est la vicieuse direction donnée à l'intellect, c'est la tenace empreinte chinoise, qui ne s'effacera point sans peine ; car elle a été très longtemps entretenue.

1. G. Bousquet, *loc. cit.*, p. 330.

examiner
très curieusement
font.

Note.

n.

exam.

CHAPITRE XI

LA MENTALITÉ DANS LE MONDE ÉGYPTIEN

SOMMAIRE. — A. LES PÉRIÉGYPTIENS. — Les fondateurs de l'Égypte; les Protoberbères. — I. *Les Guanches*: leurs caractères physiques et moraux; leur industrie; leurs habitations; leur organisation politique; leur système de mariage et de parenté; leur noblesse morale. — II. *Les Toudreg*: leur caractère; leur probité; leur mariage et leur filiation maternelle; leurs rudiments de savoir. — III. *Les Kabyles*: leur caractère; leur mariage et la liberté de leurs femmes; l'organisation politique de leurs villages; leur esthétique musicale et poétique; leurs écoles. — IV. *Les Hovas*: grande liberté laissée aux femmes; survivances du clan; l'esthétique hova; leurs défauts de caractère; le respect du chat; intelligence réceptive et éducation. — V. *Les Ethiopiens modernes*: mariage libre; phallotomie et mégalithes; esthétique; industrie familiale; animisme; justice et savoir.

B. L'ÉGYPTE ANCIENNE. — Coptes et Fellahs; l'âge de la pierre; la langue égyptienne; races primitives; caractère des Fellahs; les artisans; insouciance populaire; l'esthétique égyptienne; le conservatisme égyptien; la religion; l'écriture et son évolution; la science; famille et mariage; les conceptions immaculées condition des femmes; survivances féministes dans le monde égyptien.

A. — *Les Périégyptiens*

En abordant l'étude des races, qui ont fini par prendre la tête dans la progressive évolution de l'humanité, nous nous trouvons en face du plus ancien foyer de culture actuellement connu, de l'Égypte ancienne, dont, historiquement, les origines sont encore mystérieuses. Que cette première civilisation soit, comme toutes les autres, issue de la sauvagerie, la sociologie ne nous permet pas d'en douter; mais à quelle race appartenaient les pri-

mitifs blancs, qui ont fondé la nation égyptienne, le groupe ethnique destiné à devenir le royaume des Pharaons? Depuis longtemps toutes les variétés humaines de race blanche sont sorties de la sauvagerie; le type ancestral de l'Égyptien primitif n'existe donc plus; mais l'anthropologie, l'archéologie préhistorique, même l'histoire autorisent à penser, que les tribus proto-égyptiennes se rattachaient à la grande race berbère, barbaresque ou libyenne, qui occupe encore l'Afrique présaharienne et saharienne.

De cette race, nous avons à examiner trois spécimens : l'un, préhistorique, que les Européens ont rencontré aux Canaries au xv^e et au xvi^e siècles; c'est le petit peuple des Guanches. Mais ce type guanche se rattache incontestablement à la grande race berbère, dont il représente la première phase sociologique. Nous aurons donc à étudier successivement d'abord les Guanches, puis les Touâreg sahariens, enfin les Kabyles. Cela fait, nous connaissons, non pas toutes les races blanches qui se sont mêlées aux Égyptiens, mais celles dont les ancêtres ont vraisemblablement fondé la plus primitive des Égyptes : l'Égypte préhistorique.

Puis nous devons faire porter notre enquête sur un autre élément ethnique, que les Protoberbères rencontrèrent de bonne heure dans la basse Égypte. J'entends parler de ces populations colorées, à la peau d'un brun plus ou moins foncé, mais aux traits presque aryens, que les anciens ont appelées éthiopiennes, et qui, à une date très ancienne, se sont mélangées aux Égyptiens primitifs de race berbère ou libyenne; qui même ont donné des Pharaons à l'Égypte et surtout lui ont emprunté une partie de sa civilisation. Or, la race éthiopienne n'a pas plus disparu que la race berbère; il convient d'y rattacher non seulement les Abyssins et les Nubiens actuels, mais encore les Hovas ou Houves, qui occupent les hauts plateaux de Madagascar et qu'une théorie courante, quoique difficilement acceptable, s'obs-

tine à faire venir de la Malaisie. Après cette revue des peuples, auxquels on peut donner le nom de Périégyptiens, nous apprécierons avec plus de justesse la mentalité de l'Égypte ancienne.

I. — LES GUANCHES

Si l'anthropologie avait existé, quand les Portugais, au xiv^e siècle, et les Normands de Bethencourt, au xv^e, prirent terre aux Canaries, nous connaîtrions par des témoignages oculaires une race blanche, qui avait prolongé jusqu'aux temps modernes l'âge de la pierre polie, et cette connaissance nous serait infiniment précieuse; puisqu'elle nous renseignerait, presque *de visu*, sur les phases premières du développement de la race berbère ou libyque, de cette antique race qui a dû fournir au Nord de l'Afrique et au Midi de l'Europe leurs premiers habitants, c'est-à-dire les plus archaïques de nos ancêtres. Malheureusement, les chroniqueurs et conquérants des Canaries pensaient à tout autre chose qu'à l'étude des races et leurs écrits ne nous fournissent que quelques données éparses. Je résumerai brièvement celles de ces informations incohérentes, qui se rapportent à notre étude.

La race guanche était belle, robuste, d'une extrême agilité. Les hommes n'étaient pas circoncis, et le fait est à retenir; puisqu'il s'agit d'une race dont les congénères ont dû fonder la première Égypte. Leur chevelure était blonde. Les équipages des navires portugais, qui les virent en 1341, les admirèrent beaucoup; ils vantent leur intelligence, leur courage, leur loyauté. Ils nous disent, que les Guanches étaient à la fois agriculteurs et pasteurs, mais qu'ils mangeaient encore l'orge en grains saisis à pleines mains; quoiqu'ils sussent très bien réduire le grain en farine, mais sans s'aviser encore de pétrir cette farine. Ces insulaires élevaient des chèvres, des

moutons, des cochons, ceux-ci presque sauvages. Chez eux, les filles non mariées allaient toutes nues; quoique les Guanches eussent des vêtements en peaux de chèvres, teintées en rouge ou en jaune. D'humeur gaie, les Canariens chantaient des airs très doux et dansaient, nous dit-on, « à la manière française ». Ils avaient une numération décimale¹ ou plutôt digitale. D'autres explorateurs constatèrent, que les Guanches vivaient surtout dans des grottes, naturelles ou artificielles. Leurs armes étaient des javelots et des boucliers, des haches en jaspe ou en obsidienne, mais l'arc leur était encore inconnu; peut-être même ignoraient-ils la fronde, qui, dans tous les cas, ne semble pas avoir été en usage dans toutes les îles; mais ils savaient lancer des pierres à la main avec une force et une adresse remarquables.

En les connaissant mieux, on les trouva moins sauvages qu'ils n'avaient paru aux premiers explorateurs. Dans certaines îles, sinon dans toutes, on se servait de petits moulins à bras pour obtenir la farine dont on faisait une espèce de polenta. Comme instruments agricoles, les Guanches n'auraient eu que des bâtons armés de cornes de bouc; d'où l'on peut induire, que, comme beaucoup de primitifs, ils ne remuaient point le sol; mais se bornaient à déposer la semence dans des petits trous forés à cet effet.

Leurs maisons, quand ils en avaient, étaient construites en blocs de pierres simplement superposés, sans ciment. Ces maisons étaient de forme ronde et pouvaient loger chacune une vingtaine de personnes.

Les Canariens étaient d'excellents nageurs; mais ils n'auraient possédé aucune embarcation. Peut-être, comme les Indiens de l'Amérique centrale, se servaient-ils de radeaux aussi vite détruits que construits et ayant pu, pour cela, passer inaperçus. Ces insulaires ne méprisaient

1. Document de la *Bibliothèque Magliabecchi* de Florence. — S. Berthelot, *Mémoire sur les Guanches* (*Mém. Soc. Ethnol.*, 1841).

point les coquillages et on trouve encore de leurs « débris de cuisine » amoncelés et identiques à ceux du continent.

La pratique du duel, du duel au javelot, aurait été, chez eux, très habituelle.

Leur régime politique était celui de la tribu monarchique, même très monarchique, avec une caste de nobles, une classe de prêtres et une foule de serfs. On a remarqué, que la classe inférieure était plus brune de peau et de cheveux que les classes supérieures.

Très belliqueux, les Guanches conservaient dans des chants la mémoire de leurs héros, et leurs femmes rivalisaient de courage guerrier avec les hommes.

Par des procédés analogues à ceux de l'ancienne Egypte, ils momifiaient leurs morts et les déposaient, bien enveloppés de peaux, dans des grottes funéraires.

Les grands pratiquaient le mariage entre frères et sœurs, mais peut-être s'agissait-il seulement d'une demi-fraternité, avec même père et mères différentes ou inversement; car il n'y avait rien d'uniforme dans leur réglementation des unions sexuelles; la polygamie coexistait avec la polyandrie et les nobles auraient exercé le *jus primæ noctis*¹.

De cet ensemble de renseignements trop succincts, on peut cependant conclure, que les Guanches canariens, apparentés, à ce qu'il semble, à nos ancêtres de l'âge de la pierre polie et aux Berbères africains, étaient des primitifs de choix, certainement très civilisables et doués même d'une noblesse morale, qui étonna fort leurs conquérants soi-disant civilisés. Les actes de trahison, dont ceux-ci étaient coutumiers, scandalisèrent beaucoup les Canariens sauvages, qui jamais ne s'en permettaient de semblables et étaient moralement fort supérieurs aux aventuriers d'Europe débarqués dans leurs îles.

1. S. Berthelot, *loc. cit.* (passim).

II. — LES TOUÂREG

Les Touâreg sahariens, que l'on a le droit de rapprocher des Guanches au point de vue de la race et des origines, sont froids, réservés; ils ne chantent guère, tenant ce divertissement pour une chose convenable seulement aux femmes¹; mais, comme les Guanches, ils ont gardé une certaine élévation de caractère. Dans son *Histoire des Berbères*, un auteur arabe, Ebn Khaldouïn, fait une intéressante énumération des qualités morales propres aux Berbères, et l'hostilité héréditaire, qui existe entre Arabes et Berbères, garantit l'impartialité de l'historien. Or, Ebn Khaldouïn attribue aux Berbères tout un écrin de vertus, que nous trouvons bien rarement réunies chez les individus les mieux doués de nos races plus civilisées. Ces qualités seraient : la bravoure, la fidélité à la parole donnée, la patience, la fermeté, la douceur, l'indulgence, l'éloignement pour la vengeance, la bonté, le respect des vieillards, la charité, l'hospitalité, la haine de l'oppression, etc.².

Un voyageur moderne, Barth, dit aussi, en parlant des Touâreg orientaux : « Ils ont des sentiments profonds de bienveillance et d'affection, et, malgré leurs goûts belliqueux et leur caractère sauvage, ils sont doués d'une assez grande docilité³. » D'autre part, l'opinion des Touâreg sur eux-mêmes et leur idéal moral nous sont révélés par le propos suivant tenu par un Targui et recueilli par un voyageur : « Les cinq mots *Imôgagh*, *Imocharh*, *Imajrhen*, *Temâhaq*, *Temâcheq*, noms de notre race et de notre langue, ont la même racine que le verbe *iôhagh*, qui signifie : il est libr. ; il est franc ; il est indépendant ; il pille⁴. » Le dernier trait, « il pille »,

1. Duveyrier, *Touâreg du Nord*, p. 374.

2. Duveyrier, *loc. cit.*, p. 318.

3. Barth, *Voy. en Afrique*, t. IV, p. 141.

4. Barth, *loc. cit.*, t. III, p. 192.

est élogieux selon les Touâreg, qui respectent seulement la propriété des gens de leur tribu ou de leurs amis ou alliés. On vante aussi la probité des Touâreg. Entre eux, entre eux seulement, ils ont sur la distinction du mien et du tien des sentiments et des idées d'une sévère moralité. Fût-il dans le dénûment, un Targui ne touche ni à l'argent ni aux marchandises, qui lui ont été confiés¹. Quand un Targui meurt en voyage, ses compagnons gèrent ses affaires de leur mieux et, au retour, rendent aux héritiers un compte exact de leurs opérations². Chez les Touâreg, le vol domestique et l'abus de confiance seraient inconnus³. Si, dans une caravane, un chameau vient à mourir, les ballots et provisions, que sa mort oblige à abandonner sur la route, demeurent intacts, fût-ce pendant une année⁴. On sait aussi, que les femmes touâreg, les dames, jouissent d'une grande liberté, d'une large indépendance ; qu'en dépit de la polygamie permise par le Coran elles ont imposé à leurs maris la monogamie de fait ; qu'elles sont intelligentes, relativement instruites, souvent beaucoup plus que les hommes, et qu'en même temps elles ont un goût décidé pour la musique et la poésie ; que même elles tiennent parfois des sortes de cours d'amour. Partout, au reste, un tel degré d'indépendance et d'initiative laissé aux femmes est comme une caractéristique morale des populations de race berbère.

Il est bon d'ajouter, que, chez les Berbères, la filiation est encore maternelle et qu'elle confère le rang⁵ ; enfin, que donner une femme à l'étranger qu'on reçoit est souvent considéré comme un des devoirs de l'hôte⁶.

En dehors des minces bribes de savoir, que leur trans-

1. Duveyrier, *loc. cit.*, p. 385.

2. Duveyrier, *loc. cit.*

3. *Ibid.*, p. 259.

4. Giraud-Teulon, *Orig. mariage et famille*, p. 227.

5. Wake, *loc. cit.*, t. I, p. 190.

6. Duveyrier, *loc. cit.*, p. 424.

mettent parfois leurs prêtres, les marabouts musulmans, les Touâreg sont fort ignorants et ont encore des idées et des pratiques dignes des primitifs. Ce qu'ils estiment surtout, c'est la sorcellerie et l'alchimie. Dans le ciel nocturne, qu'ils ont souvent l'occasion de contempler, ils connaissent les principales constellations; mais ils y voient encore des êtres vivants¹. Survient-il une éclipse? ils disent, que l'un des deux astres exécute sur l'autre une *razzia*². Pour savoir l'heure, ils plantent simplement un piquet dans le sable et calculent l'heure d'après la longueur de l'ombre, en tenant compte de la saison. Pour compter, ils se servent soit des grains de leur chapelet, soit de points marqués sur le sable. Cependant, ils savaient leur âge en années lunaires, plus habiles en cela que les Arabes³. Enfin, pratiquement, ils ont appris à connaître toutes les plantes sahariennes, ainsi que leurs propriétés et les terrains qu'elles préfèrent⁴. En somme, au point de vue mental, ils sont ce qu'étaient les Guanches, un peuple dont l'éducation intellectuelle est à faire, mais qui a de la valeur morale.

Les Guanches et les Touâreg peuvent être considérés comme une même race à deux degrés différents de son évolution mentale et sociologique, et ces deux types ethniques ne sont pas sans faire quelque honneur à la grande race berbère, à laquelle ils appartiennent.

III. — LES KABYLES

Dans les montagnes de la Kabylie, nous trouvons d'autres représentants de la même race, qui, tout en ayant subi la domination des peuples conquérants de l'Afrique dite barbaresque, et même ayant accepté la

1. Duveyrier, *loc. cit.*, p. 423.

2. *Ibid.*, p. 426.

3. *Ibid.*, p. 421.

4. *Ibid.*

religion de leurs vainqueurs, ont pourtant conservé dans leur caractère, dans leurs institutions sociales, dans leurs mœurs, plus d'un reste de l'empreinte originelle.

Malgré de nombreux mélanges, les Kabyles sont restés Berbères par le sang et la mentalité. Tout en adoptant la religion de l'Islam, ils n'ont point emprunté aux Arabes leur régime féodal et les sociologues peuvent encore étudier, chez eux, le plus parfait spécimen qui soit de la tribu républicaine, constituée elle-même par une association de clans.

Au point de vue intellectuel, la variété berbère de race kabyle est encore mal développée; elle est restée naïve, fruste, mais a gardé beaucoup de cette moralité primitive, qui ne survit pas toujours au progrès de cet ensemble mal défini de bien et de mal, que nous appelons la « civilisation ».

L'organisation politique des groupes de clans, qui forment le village kabyle, est essentiellement républicaine et égalitaire. En dehors du village, qui lui-même peut se confédérer avec d'autres villages, l'individu est libre de s'associer pour former un *çof*, c'est-à-dire une ligue d'alliance et d'assistance mutuelle, à laquelle tous les membres doivent leur concours, même quand ils en blâment les agissements: « Aide ton *çof*, dit un adage kabyle; qu'il ait tort ou raison. » En outre, une coutume spéciale aux Kabyles, celle de l'*anaya*, fait encore grand honneur au caractère de la race. L'*anaya*, c'est une promesse de protection faite à une ou plusieurs personnes, soit par un particulier, soit par une collectivité, clan, *çof* ou tribu. C'est ainsi qu'en temps de guerre entre les villages, une *anaya* spéciale protégeait les colporteurs, les marabouts, les forgerons, les chemins conduisant à la fontaine des femmes, les marchés¹. Qui viole son *anaya*, qui « casse son *anaya* », est à jamais déshonoré et on le flétrit en suspendant dans l'endroit le plus fré-

1. Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, t. II, pp. 61, 79.

quenté du village un bât d'âne appelé « le bât de celui qui a cassé sa propre *anaya*¹ ».

Ces mœurs, que j'ai eu occasion de décrire jadis avec plus de détails, sont d'un extrême intérêt. L'organisation de la tribu kabyle est strictement égalitaire ; son objet principal est de sauvegarder les intérêts de la communauté ; mais, tout en solidarissant les devoirs civiques, elle respecte soigneusement la liberté individuelle. Dans son sein, nul citoyen n'est opprimé ; nul non plus n'est abandonné. Contre les violences résultant de la liberté même, l'association volontaire, le *çof*, couvre au besoin l'individu de son bouclier ; enfin, l'*anaya* le protège dans les cas particuliers, infiniment variés, que les lois générales ne sauraient prévoir. Comme celles du clan primitif, dont elles procèdent, de telles mœurs ont certainement une vertu éducatrice ; car, constamment et dès la première jeunesse, elles font appel à l'énergie individuelle, au bon sens, à l'esprit de solidarité. A la longue, elles ne sauraient manquer de viriliser et de tremper les caractères.

Les goûts esthétiques et lyriques de la population kabyle s'accusent dans sa littérature nationale, que n'ont point altérée les emprunts superficiels faits à la civilisation arabe. Les Kabyles aiment le chant et la poésie, même ils ne les séparent pas volontiers et la plupart de leurs poètes sont en même temps des chanteurs ; cependant ils ont des poètes qui, dépourvus de talent musical, vendent parfois leurs compositions à des bardes errants². Ces bardes sont de genre noble ou de genre léger. Les premiers célèbrent les hauts faits guerriers, la gloire ou les malheurs de la tribu, les louanges de Dieu et ils jouissent d'une grande considération. En chantant, ils marquent simplement le rythme à l'aide d'un tambour de basque. Une seconde classe de trouvères est, au contraire, dédaignée et exclue des affaires pu-

1. Hanoteau et Letourneux, *loc. cit.*, t. III, p. 82.

2. Hanoteau, *Poésies populaires de la Kabylie*, ch. IV.

bliques ; c'est celle des simples *tambourineurs*, qui, quelquefois même, sont aussi danseurs. Ceux-ci voyagent par troupes en chantant, tambourinant et jouant du hautbois. Leurs chansons sont légères, joyeuses et amoureuses. On les appelle pour égayer les noces, les fêtes, célébrer la naissance d'un fils ou une circoncision¹. J'ai cité jadis des échantillons de cette poésie kabyle, qui a parfois de la verve et même de la noblesse. Pour la plupart, les bardes kabyles sont totalement illettrés ; car, en dehors des marabouts, à peu près personne ne sait lire en Kabylie ; mais ces poètes incultes ont une mémoire remarquable et richement meublée, à tel point que certains d'entre eux peuvent réciter des vers pendant une journée entière sans hésitation et sans se répéter jamais².

Au reste, la mémoire est à peu près la seule faculté que l'on exerce dans les écoles de la Kabylie, écoles, qui, toutes, sont organisées à la manière arabe et presque exclusivement consacrées à l'instruction des jeunes marabouts.

Dans cet enseignement scolaire, il s'agit toujours d'apprendre par cœur et il n'est pas nécessaire de comprendre. Pouvoir réciter le Coran tout entier constitue un exploit, qui met un jeune homme hors pair. On apprend de même, par cœur et en comprenant peu ou point, la grammaire, la versification, la théologie, même avec les variantes des textes : c'est vraiment le triomphe de la mnémonique³. Quant à la masse des Kabyles, elle est totalement illettrée et, en dehors des notions pratiques, inculquées par l'usage même de la vie, la mémoire du populaire n'a retenu que des légendes et des contes, dont quelques-uns avaient cours dans l'ancienne Égypte et même ont été recueillis par Hérodote⁴.

1. Hanoteau, *loc. cit.*, ch. VIII-IX.

2. Hanoteau, *loc. cit.*, t. V.

3. Hanoteau et Letourneau, *Kabylie*, t. II, pp. 106-107.

4. Ch. Letourneau, *l'Évolution littéraire*.

IV. — LES HOVAS

Les Hovas ou Houves de Madagascar sont, selon toutes les apparences raisonnables, une ancienne colonie éthiopienne, et, sauf qu'ils n'ont plus rien de l'humeur belliqueuse des ancêtres de la race, ils leur sont encore très comparables. Comme les Abyssins et même plus encore, ils laissent à leurs filles et femmes une grande liberté d'allure et de mœurs. Avant le mariage, la jeune fille hova se conduit comme elle l'entend, sans que personne s'en préoccupe. Les mariages, quand on y arrive, se font d'abord à l'essai. Une jeune fille, si du moins elle a de bonnes mœurs, doit commencer par choisir et prendre un amant ; puis, quand elle est devenue mère, elle épouse, à moins d'empêchement de sa part ou des familles¹. Au reste, une fois conclu, le mariage hova n'est rien moins qu'indissoluble et le divorce se décide, comme l'union, à l'amiable : « On se marie, disait un Malgache, pour pouvoir se séparer. »

Les femmes hovas sont donc des personnes indépendantes et elles sont fort indignées de voir, comment les tirailleurs nègres, importés par les Français dans leur île, traitent leurs femmes. Le rôle de bêtes de somme imposé à ces dernières ne saurait convenir aux femmes hovas : « Femmes Sénégal, disent-elles dans leur français rudimentaire, la même chose *ra-mulet*². » La syllabe *ra*, employée ici dans le sens de *Monsieur*, vaut qu'on s'y arrête. On sait que, dans l'ancien égyptien, elle signifiait « père » (*Ammon-Ra*) et que les Cafres lui donnent aujourd'hui encore cette acception. C'est là une petite preuve de plus à ajouter à toutes celles, qui militent en faveur de l'origine africaine des Hovas.

On retrouve aussi, chez ce peuple, des traces de l'an-

1. J. Carol, *Au pays rouge* (*le Temps*, 1897).

2. *Ibid.*

tique mariage utérin et du clan exogamique. Ainsi, les Hovas admettent très bien le mariage entre les enfants de deux frères; mais celui des enfants de deux sœurs leur semble incestueux¹.

Survivance manifeste d'un âge où l'homme ne comptait pas dans la parenté.

L'esthétique des Houves est très grossière encore; c'est par la musique surtout qu'elle se manifeste. La race a même la passion de la musique, d'une musique à sa portée. Très récemment encore, tout Hova de marque avait son orchestre; mais la musique malgache est très rudimentaire. Toutes les fois que sortait la reine, elle était accompagnée d'un chœur de femmes, chantant quelque mélodie triste et trainante, pendant que des hommes soufflaient, de temps en temps, dans d'énormes conques marines ou battaient la mesure sur des tambours sauvages; mais, néanmoins, les Houves ont des aptitudes musicales et, en quelques mois, on dresse aisément leurs enfants à chanter juste². Souvent, leurs chanteurs s'accompagnent eux-mêmes avec une harpe primitive, xylophone, consistant tout simplement en un segment de bambou dont, au moyen de chevalets, on a soulevé et tendu quelques fibres³.

D'après un imposant ensemble de renseignements, le caractère des Hovas a tous les défauts des races faibles: la poltronnerie, la ruse, le manque de droiture, etc. Leur langue est remarquablement riche en expressions indiquant les différentes manières de tromper⁴. Ils ne comprendraient, nous dit-on, ni n'admettraient le désintéressement: «donnant, donnant» serait leur idéal⁵.

Sur la morale, ils ont ainsi d'étranges idées. A leurs yeux, frauder et mentir sont des bagatelles; tandis qu'il

1. J. Carol, *loc. cit.*

2. Dupré, *Trois mois de séjour à Madagascar*, pp. 195, 201, 203.

3. J. Carol, *loc. cit.*

4. Ellis, *Hist. of Madagascar*, t. I, p. 156.

5. J. Carol, *loc. cit.*

est presque criminel de danser sur une tombe, de manger du porc là où la chose est interdite, de poursuivre un chat sauvage, etc.¹. Mais il ne faut voir en cela qu'un de ces cas de confusion entre la morale et la superstition, confusion qui persiste, et même avec éclat, dans toutes les grandes religions des civilisés. Le code malgache inflige à qui a volé un chat quinze jours de prison, si le voleur restitue, et cinq ans de fers dans le cas contraire. Par une bizarre impressionnabilité nerveuse, il semble que le Hova éprouve pour le chat un mélange d'horreur et de respect; or, ce sentiment, si particulier, peut être originaire du pays des Pharaons, où le culte du chat était fort développé.

Comme l'Abyssin et tant d'autres peuples ou races encore barbares, le Hova croit aussi fermement à la magie et l'un des crimes, pour lequel son code prononce la peine capitale, consiste à « ensorceler la reine »².

L'intelligence des Hovas est à la fois précoce et vive, mais de courte portée et durée. On la voit s'épanouir rapidement vers l'âge de huit à dix ans, pour s'engourdir vers l'âge de vingt-cinq ans; mais, toujours, c'est une intelligence surtout réceptive, peu raisonneuse et nullement novatrice. Les missionnaires méthodistes ou catholiques ont sans peine vulgarisé l'instruction primaire dans l'Imérina, où la population est très avide d'apprendre tout ce qu'on veut bien lui enseigner³; mais, à dix ou vingt ans près, les Hovas ne savent pas leur âge⁴, et, quoique très agriculteurs, grands cultivateurs de riz, ils n'avaient ni inventé ni même adopté la charrue⁵. Enfin, leur année était encore lunaire, avec des jours intercalaires, et leurs noms de mois avaient été empruntés aux Arabes. Dans l'éducation scolaire, leur

1. Ellis, *loc. cit.*, t. I, p. 394.

2. J. Carol, *loc. cit.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Dupré, *loc. cit.*, p. 117.

mémoire seule travaille. Ils apprennent machinalement, mais ne s'assimilent point les idées et les notions nouvelles, qui séjournent dans leur mentalité à la manière des corps étrangers au sein des tissus vivants. En cela, d'ailleurs, il n'y a rien de spécial à la race houe; puisque le même phénomène s'observe chez toutes les races restées inférieures et signifie, qu'on ne saurait brusquer l'éducation mentale: pour la mener à bien, il est nécessaire de procéder graduellement et d'après une méthode appropriée.

V. — LES ETHIOPiens MODERNES

Les Ethiopiens modernes, les Abyssins, sont notablement plus civilisés que les Hovas; car ils n'ont pas été préservés au même degré par la ségrégation insulaire contre les contacts étrangers; enfin, leurs ancêtres ont plus ou moins suivi, quoique de loin, la lente évolution sociale et intellectuelle de l'Égypte et de l'antique Libye. Diverses survivances attestent de vieilles et intimes relations entre la Libye et l'Éthiopie. La plus caractéristique est certainement la grande liberté laissée aux femmes, qui, en Abyssinie, comme chez les Guanches, les Touâreg, même les anciens Kabyles, et surtout dans l'ancienne Égypte, étaient ou sont encore considérées non comme des choses, mais comme des personnes. Nous en verrons bientôt la raison.

Le mariage abyssin n'est guère qu'une union libre, et les Abyssines, dont l'indépendance tourne aisément au libertinage, sont légalement admises, au même titre que les mâles, au partage des terres par héritage¹.

Deux autres survivances sont encore à citer: l'une est surtout égyptienne, c'est la coutume de la phallotomie guerrière. On sait, en effet, qu'aujourd'hui encore, les Abyssins rapportent de leurs guerres ces trophées phal-

¹ A. d'Abbadie, *Douze ans dans la haute Éthiopie*, p. 126.

liques, dont les Egyptiens victorieux remplissaient des chariots. La seconde survivance, dont je veux parler, est plutôt libyque qu'égyptienne : c'est le mégalithisme, dont on trouve des traces anciennes ou récentes chez tous les Périégyptiens : chez les Guanches d'abord, puis chez les Kabyles, qui, tout récemment, dressaient des *menhirs* commémoratifs ; chez les Touâreg, où l'on voit aussi des pierres levées ; enfin, chez les Hovas, qui sont aujourd'hui encore constructeurs de menhirs et de dolmens, coutume archaïque qui ne saurait provenir de la Malaisie.

Après cette petite digression, nécessaire pour me justifier d'avoir donné aux Libyens et aux Ethiopiens modernes le nom de Périégyptiens, je rentre dans mon sujet principal : l'étude des penchants naturels et du caractère des races.

Quand on est sorti du monde tout à fait primitif, on a rarement à signaler des faits de goinfrerie animale, comme ceux dont j'ai eu mainte fois à parler. Pourtant, chez les Abyssins, il en reste encore des traces : je veux parler de leur coutume, générale et invétérée, de manger de la viande crue, curieuse survivance datant d'un âge bestial où l'art culinaire était encore dans l'enfance.

Pour l'esthétique, la musique et la poésie, les mœurs abyssiniennes rappellent fort celles de la Kabylie. Les chanteurs, bardes et mimes, abondent en Ethiopie ; mais, pour la plupart, ils sont méprisés et on leur donne un nom diffamatoire, en ne faisant d'exception que pour les chanteurs de poésies religieuses, qui souvent sont en même temps des danseurs religieux, suivant la coutume primitive. Enfin, on n'inflige non plus aucune déconsidération au soldat chantant des chants de guerre : la gloire purifie tout.

Sauf les métiers des joailliers et des forgerons, le travail industriel est encore très peu divisé en Ethiopie, où chaque homme se suffit d'ordinaire à lui-même. L'agriculture surtout est familiale et, comme en Chine, à force

de temps, de soins, de petits soins, on remédie à l'imperfection de l'outillage rural. Toutes les personnes de la famille, homme, femme et enfants, travaillent la^N terre qui est sarclée, peignée avec sollicitude. La charrue est d'usage, mais très rudimentaire encore; elle se compose d'une pièce de bois traversée par un pieu garni de fer et faisant office de soc. Cet araire très primitif est traîné par des bœufs et dirigé par un homme, qui lui fait tracer de tout petits sillons, mais entrecroisés; car on n'a point de herse. Derrière la charrue, suivent les femmes et les enfants, qui sarclent en ramassant les racines des mauvaises herbes¹.

Les Abyssins ont conservé bien des caractères d'imperfection ou plutôt de jeunesse mentale. Chez eux, la curiosité est très vive; mais ils sont épris bien plus de littérature que de notions scientifiques². Très animistes et superstitieux encore, malgré leur vernis de christianisme, les Ethiopiens croient surtout à la magie, à l'efficacité des charmes, aux métamorphoses d'hommes en animaux par la puissance des maléfices, etc. Ils ont du mauvais œil une véritable terreur et pensent, qu'à distance et au moyen de pratiques convenables on peut arriver à sucer le sang d'un homme, etc., etc.³. Comme les autres, les prêtres eux-mêmes, ordinairement d'une rare ignorance, incapables le plus souvent même de comprendre les textes sacrés en langue gueez qu'ils débitent, croient fermement à la magie. Presque toujours, ces prêtres savent lire; mais le sens des mots écrits leur échappe ordinairement.

Dans l'Ethiopie moderne, la connaissance la plus répandue est celle du droit traditionnel ou du droit byzantin, écho des *Pandectes* et des *Institutes*⁴. Ces connaissances sont d'ailleurs indispensables aux hommes

1. *Le Temps*, 1^{er} octobre 1897 (*En Ethiopie*).

2. D'Abbadie, *loc. cit.*, p. 163.

3. Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie*, t. III, p. 191.

4. D'Abbadie, *loc. cit.*, pp. 126, 163.

libres, qui, tous, peuvent être appelés à faire office de juges. Aux yeux des Abyssins, rendre la justice, le cas échéant, est un devoir social, exactement comme celui de défendre son pays.

La science abyssine est nulle. On connaît, par importation, l'année égyptienne de trois cent soixante-cinq jours répartis en douze mois de trente jours, avec cinq jours complémentaires et six pour les années bissextiles¹; mais, à côté de cette année savante et d'un calendrier introduit par les métropolitains venus d'Alexandrie, persistent des pratiques chronométriques qui sentent encore la sauvagerie. Ainsi la journée se subdivise en six parties dénommées d'après la hauteur du soleil, qui caractérise chacune d'elles. On n'a ni horloge, ni clepsydre, ni sablier, ni aucun moyen précis de mesurer le temps qui s'écoule. Souvent, les prêtres et les savants eux-mêmes calculent l'heure simplement d'après la longueur de leur ombre mesurée en semelles et demi-semelles².

Les Abyssins sont donc très médiocrement développés au point de vue intellectuel et esthétique. Ils ont même conservé plus d'une coutume datant des époques les plus barbares; mais, néanmoins, on ne saurait leur contester une certaine noblesse morale et surtout une grande énergie guerrière, que leur régime féodal a entretenue jusqu'à nos jours.

B. — *L'Égypte ancienne*

La race libyque ou berbère et la race éthiopique, dont nous venons de nous occuper, doivent être celles à qui appartenaient les fondateurs de la primitive Égypte, et il est permis de considérer, comme une postérité directe

1. Combes et Tamisier, *loc. cit.*, t. III, p. 178.

2. D'Abbadie, *loc. cit.*, p. 168.

représentant leur mélange, la variété copte, qui, lentement fixée au cours des siècles, avait fini par constituer le fond de la population égyptienne, ainsi qu'il ressort de ses caractères physiques, de sa langue et de son nom même. C'est à cette variété copte, que paraît se rattacher physiquement la curieuse population des Hovas de Madagascar.

Le Fellah égyptien actuel est surtout le descendant de l'ancienne population servile et asservie, un résidu d'esclaves appartenant à diverses races, mais où le sang éthiopien et même de certaines variétés noires de l'Afrique a sans doute dominé.

Aujourd'hui, les égyptologues eux-mêmes se résignent enfin à rattacher l'antique Égypte, dont ils étudient les monuments, à un primitif âge de la pierre, identique à celui qui a été constaté et étudié en Europe. Toute une collection d'instruments et outils en pierre, haches, herminettes, couteaux, faucilles, etc., remontant à la XII^e dynastie, c'est-à-dire à plus de trois mille ans avant notre ère, a été trouvée à l'entrée du Fayoum¹, et nombre d'autres découvertes du même genre ont été faites (Hamy, Lajard, Morgan, etc. etc.), quoique aucune exploration complète et méthodiquement conduite au point de vue de l'âge de la pierre en Égypte n'ait encore été entreprise. Mais déjà l'on en sait assez pour pouvoir affirmer, que l'Égypte, avec son esprit de conservatisme à outrance, a continué à se servir d'instruments en pierre, concurremment avec les métaux, sous les Pharaons, même sous la domination romaine². De nos jours même, on a pu voir encore en Égypte de ces tenaces amoureux du passé, et un Copte, Salil d'Abydos, mort en 1887, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, se servait toujours d'un couteau en silex pour se raser la tête ; il

1. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pp. 12, 51, 55 (cité par Maspéro, *loc. cit.*).

2. Maspéro, *loc. cit.*, p. 49. — Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*.

avait soin seulement, après l'opération, de s'appliquer sur le cuir chevelu des feuilles, pour calmer l'irritation produite ¹.

Tout garder, tout inscrire, faire que le passé se survécût à lui-même, c'était là une tendance caractéristique de l'esprit égyptien, et, grâce à cette manie réactionnaire, la terre des Pharaons est devenue un musée d'un prix inestimable pour étudier les phases de tous les genres d'évolution. Ainsi, les monuments égyptiens nous permettent de remonter à l'origine même du langage. On sait que, grâce à la survivance de la langue copte, on a pu traduire les plus anciennes inscriptions égyptiennes et assister en quelque sorte à l'évolution linguistique dans la vallée du Nil. On a constaté aussi, que tous les mots primitifs de cette langue sont monosyllabiques ², que les onomatopées, les sons imitatifs, y figurent en grand nombre; par exemple, les noms des animaux sont presque toujours de simples imitations de leurs cris : l'âne, *iô*; le lion, *moui*; le chat, *chaou*; la grenouille, *crou*; le porc, *rir*, etc. En dehors des onomatopées, on essayait de rappeler par des sons variés, doux, durs, rapides, etc., les qualités physiques des objets : *ouô*, voix; *chouchou*, flatter, louer; *bridj*, éclair; *lali*, *loulai*, se réjouir, etc. ³. Il importe aussi de remarquer, que cette langue égyptienne est *sui generis* et ne se rattache intimement à aucune autre, sans doute parce qu'elle est leur aînée.

Bien des races étrangères ont fini par pénétrer en Égypte, même par la conquérir, la dominer, et elles ont dû y laisser par métissage quelques traces de leur séjour. Mais il ne faudrait pas exagérer l'influence durable de ces croisements. Autrefois comme de nos jours, les étrangers n'ont pas fait souche dans la vallée du Nil et

1. Mariette, *Age de la pierre en Egypte* (cité par Maspéro, *loc. cit.*, p. 49).

2. Champollion-Figeac, *Egypte ancienne*, p. 214.

3. *Ibid.*, p. 215.

même, de ce fait incontestable, on peut induire que les fondateurs de la première Égypte ne pouvaient venir de bien loin. Les Coptes et les Fellahs doivent bien nous en représenter la descendance, altérée sans doute, mais encore assez analogue aux progéniteurs. Les Coptes des villes pourraient être les rejetons des classes dirigeantes de l'ancienne Égypte; les Fellahs descendraient du prolétariat servile et corvéable, sur lequel les classes supérieures se déchargeaient des travaux pénibles, notamment de la culture des champs. C'est ce peuple de serfs, que les bas-reliefs nous représentent occupés, sous le fouet et le bâton, à exécuter tous les durs labeurs, à traîner les monolithes, à puiser de l'eau, à tisser, à labourer quelquefois en s'attelant eux-mêmes à la charrue. Cependant, d'habitude, on dirigeait seulement les bœufs et l'on semait à la volée¹. Nous savons que ce serf rural ne possédait rien en propre, que toujours il était à la disposition du maître, sans jamais être sûr du lendemain et, d'ailleurs, sans jamais s'en soucier². On le conduisait comme un enfant, et il en avait l'imprévoyance ainsi que la gaieté. C'était en chantant, qu'il s'acquittait de toutes les corvées et ses couplets, toujours fort brefs, peignaient parfois, mais en riant, le triste sort du laboureur. Ainsi, pour curer les canaux, réparer les berges, etc., il fallait entrer dans l'eau jusqu'à mi-corps, c'est-à-dire braver les morsures de dangereux poissons, le silure, l'oxyrrhynque, et on le faisait en chantant : « Le piocheur échange des saluts avec l'oxyrrhynque; il cause avec le silure. — Occident! votre piocheur est un piocheur d'Occident. » Or, l'Occident, c'était la région de la mort³, celle où, d'un moment à l'autre, la dent du silure pouvait envoyer ce travailleur insouciant.

Ce penchant à la raillerie se manifeste plus nettement

1. Maspéro, *loc. cit.*, p. 341.

2. *Ibid.*, pp. 349, 342.

3. *Ibid.*, p. 340.

encore dans des dessins ironiques, dans de véritables caricatures, qui s'attaquent parfois même aux personnages royaux, même aux prêtres¹. Evidemment, ces dessins hardis ou séditions, qu'on ne devait communiquer qu'avec une certaine appréhension, ne pouvaient être l'œuvre des pauvres Fellahs; ceux-ci n'auraient eu ni l'idée, ni l'audace, ni l'habileté de les concevoir et de les exécuter. Il faut sans doute les attribuer aux scribes ou aux ouvriers d'art, moins opprimés, mieux éclairés, sachant plus ou moins dessiner et ayant quelques loisirs. Ces scribes, qui nous ont laissé de vivantes descriptions de la misère du travailleur égyptien, ont bien pu, à l'occasion, représenter graphiquement des sentiments d'ordinaire enfouis dans leur for intérieur.

En effet, l'artisan égyptien était corvéable, comme le paysan, et les arts ou plutôt les métiers étaient nombreux en Egypte où tous les principaux genres d'industrie s'étaient développés, où même ils étaient exercés par des corporations ouvrières: des tisserands, des charpentiers, des forgerons, des verriers, etc., etc., que l'iconographie égyptienne nous montre à l'ouvrage². Ces corporations industrielles se composaient de familles, où le métier était rigoureusement héréditaire. Hérodote admire cette organisation, qui lui semble très favorable à la conservation, à la thésaurisation des perfectionnements d'un art ou d'un métier. Et il en doit bien être ainsi dans la phase première du développement; mais, quand les procédés sont devenus rituels, quand on se préoccupe uniquement de les conserver intacts, nullement de les améliorer, alors l'immobilité devient presque une obligation et tout progrès est impossible. C'est ce qui était arrivé, on le sait, dans l'Egypte ancienne, où, du moins jusqu'à la période hel-

1. Olivier-Beauregard, *la Caricature égyptienne*, introduction, pp. 11-13 et *passim*.

2. Max Duncker, *les Egyptiens*, pp. 135-136.

lénique, les esprits semblent avoir été momifiés dans les bandelettes de la tradition.

L'existence du populaire égyptien était donc peu enviable et ne prêtait guère à la joie. Celle des classes supérieures était plus variée, sinon plus libre; le plaisir n'en était pas exclu et le loisir n'y faisait pas défaut: puisque ces classes vivaient aux dépens de la plèbe asservie et foulée. Les arts et métiers étaient laissés aux classes inférieures, aux petites gens, avec injonction de n'y rien changer; car c'étaient des présents des dieux, et notamment du dieu Thot, qui avait imaginé l'astronomie, la divination, la magie, la médecine, l'écriture, le dessin, etc., toutes les sciences et tous les arts¹. Ces connaissances précieuses, Thot les avait généreusement communiquées aux hommes, mais dans leur perfection définitive; car jamais le cerveau humain ne les aurait pu créer: il s'agissait donc seulement de les conserver et de les transmettre dans leur intégrité aux générations futures.

La curiosité intellectuelle devait donc très peu tourmenter les Egyptiens, même la classe des prêtres, dépositaires de la science. Aussi les plaisirs, que recherchaient les classes supérieures, étaient d'un genre peu relevé, à en juger d'après les peintures funéraires. Ce sont des banquets où l'on mange et boit avec une telle intempérance, que les peintures représentent parfois la révolte des estomacs surchargés et ses fâcheuses conséquences²; pourtant, des danseuses, des danseurs, des musiciens, apportaient aux convives un peu de plaisir artistique³.

Mais la musique était surtout requise pour les cérémonies du culte; des familles de chantres étaient attachées aux temples, et il est permis de croire que cette musique sacrée se perfectionnait encore moins que le plain-chant de nos églises.

1. Maspéro, *loc. cit.*, p. 204.

2. Max Duncker, *Egyptiens*, p. 266.

3. *Ibid.*, p. 137.

De même, la peinture et la sculpture furent très bornées dans leurs progrès, car elles étaient surtout des compléments, des arts d'ornementation pour les édifices, des servantes d'une architecture elle-même à peu près immobilisée, comme tout le reste¹. On a trouvé, dans un tombeau, l'arbre généalogique d'une famille où l'on avait compté vingt-cinq générations d'architectes²; mais la fonction des architectes consistait surtout à construire rituellement des temples et des tombeaux, puisque les Egyptiens considéraient les habitations des vivants comme des hôtelleries et celles des morts comme des demeures éternelles³.

Cette idée fixe de la conservation, cette admiration pour un passé divin, l'obligation pour chacun de vivre et de mourir dans sa caste, bien plus, dans son art ou dans son métier, rendaient tout progrès à peu près impossible, même dans le domaine des occupations particulièrement intellectuelles. Ainsi, aux yeux des Egyptiens, les phases historiques se déroulaient avec la régularité des phases astronomiques et les périodes de l'histoire égyptienne devaient se régler exactement sur les grandes périodes sothiques; par suite, la fin de chacune de ces longues périodes marquait nécessairement le terme d'un cycle d'événements et le commencement d'un autre cycle⁴.

En religion, pourtant, l'Égypte avait lentement évolué, mais en conservant, superposées, toutes les phases de sa croyance, depuis le fétichisme des sauvages jusqu'à une métaphysique impalpable. Les animaux sacrés, on le sait, étaient une multitude. Il y en avait dont le culte était général, comme le scarabée, l'ibis, le chien, le chacal, le singe cynocéphale, l'épervier, le chat, etc.;

1. Max Duncker, *loc. cit.*, p. 281.

2. *Ibid.*, p. 235.

3. Diodore, liv. I, § 51.

4. Max Duncker, *loc. cit.*, p. 255.

d'autres étaient adorés seulement dans tel ou tel nome, parfois méprisés dans tel ou tel autre. Mais on ne les vénérât pas à demi et Diodore raconte ironiquement, que, dans un incendie, les Egyptiens pensaient d'abord à sauver leur chat¹. Parmi ces cultes zoolâtriques, celui du bœuf Apis dépassait les limites ordinaires de la déraison ; mais il en était d'autres : ainsi, l'on prenait le deuil pour la mort d'un chien ou d'un chat. On a même retrouvé un hymne d'adoration au chat, qui reflète bien cet état d'aberration fétichique : « O chat sacré ! ta tête est la tête du dieu Soleil. Ton nez est le nez de Thot... Tes dents sont les dents du dieu Chounsou (dieu de la Lune). Tes cuisses sont les cuisses du dieu Horos, etc., etc.². »

Je ne saurais naturellement passer en revue la foule des divinités égyptiennes : il y en avait de zoolâtriques, d'astrolâtriques, d'anthropomorphiques, de métaphysiques. Toute cette mythologie bigarrée ressemble à une vaste nécropole de croyances embaumées.

Des sciences ou créations scientifiques de l'Égypte, je ne puis faire non plus qu'une énumération rapide, uniquement pour donner une idée de la portée intellectuelle de la race.

Quoi qu'on fasse, rien ne se peut immobiliser ; aussi, malgré l'attachement borné des Egyptiens pour le passé, leur écriture avait évolué. On commença par l'image de l'objet (disque centré ☉ pour dire soleil) ; puis on prit la partie pour le tout (prunelle pour œil) ; puis on substitua l'image de la cause à celle de l'effet ou inversement (☉ soleil = jour). Enfin, on donna aux signes des objets une valeur symbolique (guêpe pour royauté) et on associa plusieurs symboles pour exprimer une idée complexe. Par un dernier progrès, on en arriva à un alphabet d'abord syllabique et phonétique, d'où sortit

1. Diodore, liv. I, § 83, etc.

2. Brugsch, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen gesellschaft*, t. X, p. 683.

un alphabet de consonnes. Mais cette évolution s'effectua, suivant la méthode égyptienne, en conservant tous les signes idéographiques, symboliques et syllabiques antérieurs, d'où un mélange confus et inextricable, que les Phéniciens eurent le grand mérite d'émonder et de clarifier¹.

Si, maintenant, pour pouvoir apprécier la valeur intellectuelle des Egyptiens, nous examinons la constitution de leurs sciences, nous y trouverons les mêmes traits psychiques que révèle leur vie sociale tout entière, savoir : le goût et surtout la patience de l'observation, mais associés à une grande répugnance pour tout changement, par suite pour tout progrès, et surtout une véritable incapacité de raisonnement et d'interprétation. Leurs signes numériques, par exemple, datent de la période très primitive où les ancêtres sauvages comptaient péniblement sur leurs doigts, ou en s'aidant de petites baguettes, etc.², et ces signes se prêtent aussi mal que possible aux plus simples opérations de l'arithmétique. Les signes employés pour désigner les dizaines, centaines et mille représentent même encore des groupes numériques non subdivisés.

En astronomie, les savants, c'est-à-dire les prêtres égyptiens, avaient, patiemment et pendant une longue suite de générations, accumulé les observations célestes et noté les principaux changements survenus dans la position et le cours des astres; ils en avaient constaté la régularité et le retour périodique, ce qui leur permettait de prédire très approximativement les éclipses, mais toujours sans y rien comprendre et en masquant l'astronomie par les plus délirantes rêveries de l'astrologie, qui leur semblaient de beaucoup la chose la plus utile. Ainsi, chaque mois, chaque jour, chaque heure de l'année étaient sous la spéciale dépendance d'un dieu ou d'un génie³.

1. Maspéro, *loc. cit.*, pp. 221-223.

2. E. B. Tylor, *Anthropology*, p. 313.

3. M. Duncker, *loc. cit.*, p. 260.

On avait bien déterminé l'année solaire; mais l'aveugle attachement pour le passé n'avait pas permis d'introduire cette année dans le calendrier, qui était sciemment resté irrégulier¹.

A l'époque des Ptolémées seulement, des représentations du zodiaque apparaissent sur les monuments égyptiens. On a cru pouvoir en conclure, que les prêtres astronomes avaient jusqu'alors ignoré le zodiaque, si anciennement en usage dans toute l'Asie; mais il est difficile de croire que des observateurs assez renseignés pour déterminer, d'après la précession des équinoxes, la grande période sothique de 1.460 ans, n'aient pas su construire un zodiaque solaire. S'ils ne l'ont vulgarisé que tardivement, c'est sans doute par un sentiment de superstitieux respect pour la primitive année lunaire. Le zodiaque, qui apparaît au temps des Ptolémées, atteste lui-même le bien fondé de cette supposition. En effet, nous savons que, dans toute l'Asie, le zodiaque est le même, c'est celui que Rome et la Grèce finirent par adopter. Or, le zodiaque égyptien possède un certain nombre de signes qui lui sont spéciaux; ainsi le scarabée y remplace l'écrevisse; la Montagne du Soleil, la balance; le serpent, le scorpion, etc.². On ne s'expliquerait point l'introduction tout à fait insolite de ces signes, s'ils n'étaient une survivance d'un ancien zodiaque égyptien, qui a disparu.

Des sciences naturelles, il ne semble pas que les Egyptiens se soient occupés. Sûrement, dans cette direction comme dans toutes les autres, ils avaient observé des faits, mais toujours sans les classer, les coordonner, les interpréter scientifiquement. Leur manière de concevoir la médecine nous renseigne suffisamment à ce sujet. Leurs prêtres pratiquaient la médecine et la chirurgie; mais tous devaient se spécialiser dans un genre de mala-

1. Champollion-Figeac, *Egypte ancienne*, p. 275.

2. Max Duncker, *loc. cit.*, p. 259.

die, afin, croyait-on, de la mieux connaître, comme on le faisait pour les métiers¹, et la loi tutélaire réglait minutieusement l'emploi des remèdes et leur composition. Toute infraction à cette réglementation rituelle pouvait être punie de mort². Les médecins en étaient donc réduits à l'emploi routinier de vieilles recettes.

Ce conservatisme borné avait tout immobilisé en Egypte et c'est même la raison de l'indépendance relative laissée aux femmes : aux dames. La forme première de la famille, la famille utérine, avait été soigneusement conservée et la parenté se réglait par les femmes. Sans nul doute, les Egyptiens civilisés, historiques, devaient croire à la consanguinité du père et des enfants ; mais certaines de leurs coutumes touchant les mariages dataient encore d'un temps où cette consanguinité paternelle n'était pas même soupçonnée. Ainsi, l'union sexuelle de la mère et du fils était prohibée ; mais on était plus indulgent pour celle du père et de la fille. Le mariage du frère et de la sœur, nous disent les historiens de l'antiquité, passait pour naturel et juste³, si bien que, dans les chants d'amour, les mots *frère* et *sœur* signifient amant et maîtresse ; mais il faut certainement entendre le mariage des frères et sœurs, de père seulement, qui avaient commencé par n'être pas parents. Or, cette demi-fraternité devait être fort commune dans les classes supérieures, à cause de la polygamie et des concubines, soit prolétaires, soit esclaves. En Egypte, comme en Chine, tous les enfants d'un même père étaient réputés légitimes, quelle que pût être leur mère⁴.

Ces antiques formes familiales sont universelles et, à une certaine phase de l'évolution mentale et sociale, on les trouve dans tous les pays et dans toutes les races. Je

1. Champollion-Figeac, *loc. cit.*, p. 93.

2. *Ibid.*, p. 138.

3. Diodore, t. I, p. 27.

4. Maspéro, *loc. cit.*, pp. 51-52.

les ai signalées, je les signalerai encore, au passage; mais il est temps d'en donner la raison, qui est d'ordre psychique.

A première vue, on ne s'explique pas comment, dans toutes les races, par toute la terre, les hommes n'ont tout d'abord tenu compte que de la filiation utérine et ont pensé que le père n'était point parent de ses enfants. Pour comprendre ce fait paradoxal, il faut se reporter à l'enfance mentale du genre humain, qui, nous l'avons constaté au commencement de ce livre, offre tant d'analogie avec notre enfance individuelle. Or, tous, nous avons passé par un âge où, quoique ayant déjà l'intelligence fort éveillée, nous n'essayions même pas de percer le mystère de la génération. Il nous semblait, que les hommes devaient pousser comme les plantes, plutôt comme les fruits des plantes. Qu'une fécondation quelconque pût être nécessaire, chez les plantes, chez les animaux, chez l'homme, nous ne le soupçonnions même pas. Or, le genre humain a certainement commencé par vivre dans cette ignorance idyllique. On le pourrait conjecturer simplement; mais nombre de traditions l'attestent. Je veux parler de toutes les anciennes légendes rapportant des faits de fécondations bizarres, des conceptions dites immaculées, si communes dans les traditions religieuses et dans les très anciennes poésies. Je ne saurais les citer toutes; j'en rappellerai seulement quelques-unes. Le *Popol Vuh* des Aztèques parle d'hommes de bois nés de l'accouplement du maïs et de l'arbre *tsité*¹. Le même recueil rapporte, comment une jeune fille fut fécondée par une tête de mort poussée sur un calebasier; cette tête cracha dans la main de la jeune fille, qui en devint mère.

En Asie, la plus célèbre conception immaculée est celle du Bouddha, qui s'incarna lui-même dans les flancs de sa mère Maya-Dévi, pendant qu'elle dormait et rêvait

1. Brasseur de Bourbourg, *Popol Vuh*.

seulement qu'un éléphant blanc pénétrait dans son sein¹.

Dans un conte populaire de l'ancienne Egypte, une femme est fécondée par un copeau provenant d'un acacia, dans lequel s'était logée l'âme d'un jeune homme². Dans le Kalévala, la déesse Luonnatar est fécondée par le vent et la mer³. Dans la mythologie irlandaise, une femme est fécondée pour avoir bu dans une coupe d'or où s'était logée une déesse, la déesse Etain⁴, etc. Je m'arrête; mais la mythologie grecque contient des récits du même genre, sans parler d'autres mythologies plus récentes.

Nous pouvons donc admettre que l'homme très primitif n'a pas compris comment se faisait la fécondation dans sa propre espèce, pas plus que ne le comprennent les animaux. Il a recherché l'union sexuelle seulement pour la volupté génésique; puis, il a constaté que les enfants naissaient des femmes, et, quand il s'est soucié de déterminer la parenté, il a tout naturellement institué la famille utérine, ne pouvant même imaginer qu'il en existât une autre. Enfin, quand cette manière de voir si primitive eut été rectifiée, il arriva souvent que la famille utérine, sur le sens de laquelle personne ne s'abusait plus, persista dans la loi, dans la transmission de la parenté, même dans celle des biens, uniquement parce qu'il s'agissait d'une coutume établie depuis une très ancienne époque, ainsi qu'il arriva en Egypte et dans beaucoup d'autres contrées; car c'est un caractère commun à toutes les grandes monarchies primitives, plus ou moins théocratiques, d'avoir horreur du changement et de conserver avec un soin jaloux les croyances les plus déraisonnables, les institutions les plus gênantes, même les plus oppressives, uniquement parce que l'antiquité et ordinairement la religion les ont consacrées

1. Mary Summer, *Hist. de Cakya-Mouni*.

2. G. Maspéro, *Contes populaires de l'Égypte ancienne (les Deux Frères)*.

3. *Kalévala*, ch. XII.

4. D'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique irlandais*, p. 312.

Cette extrême ténacité des empreintes mentales, d'où résulte une aversion profonde pour tout changement, a eu, entre autres résultats, dans l'Égypte ancienne, celui de la très large indépendance relative laissée aux femmes. Ce trait des mœurs et institutions égyptiennes est paradoxal et en opposition complète avec les lois et coutumes en vigueur dans les grandes monarchies primitives. A lui seul, il suffit à attester que longtemps, très longtemps, l'empire des Pharaons a évolué pacifiquement, en état de ségrégation, c'est-à-dire sans voisins assez redoutables pour lui imposer la guerre à l'état chronique. Cet aîné de tous les grands royaumes a donc pu grandir lentement, surtout par le croît naturel de sa population et en s'adonnant de préférence aux labeurs utiles, aux créations industrielles et agricoles. En même temps, il lui a été permis de se développer socialement, sans renoncer à certaines mœurs des clans primitifs dont il provenait et où, le plus souvent, le sexe féminin n'est ni maltraité ni opprimé tant que l'habituelle pratique de la guerre, de la razzia et du rapt n'a pas inculqué à l'homme des instincts de bête féroce. Au contraire, dans l'Égypte laborieuse et pacifique, les clans, tout en se modifiant graduellement, car rien n'est immuable, conservèrent et transmirent à la société égyptienne, considérablement agrandie, la famille maternelle et le système utérin de la filiation, la propriété familiale, non transmissible à des étrangers, l'union conjugale sans asservissement de la femme, enfin, après le Pharaon Bocchoris, des contrats de mariage écrits, librement débattus, où l'épouse traite avec le mari, de puissance à puissance, en exige souvent de grands avantages pécuniaires, lui interdit la polygamie, le concubinage, enfin se réserve le droit de divorce, moyennant un dédit¹, etc. Parfois même, la femme mariée

1. E. Révillout, *Droit égyptien*. — G. Paturet, *Condition juridique de la femme dans l'Égypte ancienne* (passim).

ne semble pas astreinte au domicile conjugal et, en fait, l'Égypte de ce temps réalise le mariage libre, ou, ce qui est plus curieux encore, le mariage où la femme s'est réservé à elle seule le droit de divorce, le mariage avec asservissement du mari¹.

Chez les peuples périégyptiens, on ne trouve pas de féminisme conjugal aussi accusé; mais tous, à des degrés divers, pratiquent, en fait de mœurs conjugales, un large laisser aller. Chez les Guanches, la polygamie, la polyandrie, le prêt de la femme, le *jus primæ noctis*, existent concurremment; les femmes jouissent d'une grande liberté; elles combattent comme les hommes².

Chez les Berbères, le système de filiation maternelle subsiste encore, concurremment avec la famille paternelle des Arabes³. Comme l'Égyptienne d'autrefois, la dame touâreg de nos jours réussit à imposer à son mari la monogamie et à conserver l'administration de ses biens ainsi qu'une grande liberté d'allure.

En Kabylie, l'influence de l'islamisme a fait de la femme une mineure, pauvre et dépendante; cependant, la loi, les *Kanouns*, reconnaissent à la femme mariée le *droit d'insurrection* devant certains outrages. Enfin les femmes, en temps de guerre, doivent être respectées et peuvent circuler librement⁴.

Chez les peuples de race éthiopienne, la femme jouit aussi de divers privilèges et d'une grande liberté. Comme les Kabyles, les Massaï lui reconnaissent en temps de guerre de droit de libre circulation⁵. En Abyssinie, la liberté sexuelle des femmes non mariées est extrême et les mariages se nouent et se dénouent avec la plus grande facilité⁶.

1. G. Paturet, *loc. cit.*, pp. 30-31.

2. Berthelot, *Mémoire sur les Guanches* (*Mém. Soc. Eth.*, t. I, *passim*).

3. Duveyrier, *Touâreg du Nord*, pp. 369, 393.

4. Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, t. II, pp. 75-76, 182.

5. Thompson, *Au pays des Massaï*, p. 247.

6. Combes et Tatnisiér, *Voy. en Abyssinie* (*passim*).